

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3681 - MARDI 18 FEVRIER 2020

SANTÉ PUBLIQUE

Il n'y pas de cas de coronavirus en RDC



La RDC placée parmi les pays à haut risque

Au cours d'une matinée scientifique organisée récemment par l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) au laboratoire vétérinaire de Kinshasa à l'intention des journalistes membres de l'Association des communicateurs de santé en Afrique, le Dr Edith Mukwembe, responsable du laboratoire de virus respiratoire à INRB a tenu à apaiser l'opinion congolaise en indiquant qu'il n'y a pas de malades de coronavirus en RDC.

« Les Congolais n'ont pas à paniquer. Le coronavirus n'est pas présent sur le territoire national. Il n'y a pas de malades de coronavirus attestés en RDC », a-t-elle déclaré. Et de souligner, par ailleurs, que le pays a pris certaines dispositions préventives.

Page 3

KINSHASA/ROUTE BY PASS

Des morts dans un grave accident de circulation



Un quartier de Kinshasa

Les Kinois sont encore traumatisés par le grave accident de circulation intervenu le dimanche 16 février sur la route By Pass dans la commune de Mont Ngafula, précisément au niveau de croisement avec l'avenue Kimwenza qui prolonge vers l'Université de Kinshasa. Le chauffeur d'un camion benne transportant des matériaux de construction dont des

tonnes de caillasses a perdu, durant son parcours, le contrôle de son véhicule. Il a fini sa course sur d'autres véhicules et des piétons, renversant tout sur son passage. Le bilan officiel fait état de quatorze décès et d'une soixantaine de blessés tandis que plusieurs sources indépendantes parlent d'une quarantaine de morts.

Page 3

TRANSPORT AÉRIEN

Uganda Airlines va bientôt débiter des vols vers Kinshasa

La compagnie nationale aérienne de l'Ouganda qui a relancé ses opérations en août 2019, après dix-huit ans de léthargie, prévoit de relier, dans un bref délai, Entebbe, une ville située sur les rives du lac Victoria, à Kinshasa. Les responsables de l'entreprise espèrent que la ligne Entebbe-Kinshasa va contribuer à stimuler le commerce et le tourisme entre l'Ouganda et la RDC.

Kinshasa sera la dixième destination d'Uganda Airlines qui opère actuellement des vols vers neuf destinations à partir de son hub à Entebbe. Après dix-huit ans d'absence, la compagnie aérienne a réalisé son vol inaugural le 27 août 2019 à destination de l'aéroport international Jomo Kenyatta de Nairobi.

Page 2



FOOTBALL AMICAL

La RDC A' perd son premier match sous Mihayo face au Cameroun

Page 5

TRANSPORT AÉRIEN

Uganda Airlines va bientôt débiter des vols vers Kinshasa

La compagnie nationale aérienne de l'Ouganda, qui a relancé ses opérations en août 2019, après 18 ans de léthargie, prévoit de relier, « dans un bref délai », Entebbe, une ville située sur les rives du lac Victoria, à Kinshasa, la capitale de la RDC.



Les responsables de l'entreprise espèrent que la ligne Entebbe- Kinshasa, va contribuer à stimuler le commerce et le tourisme entre l'Ouganda et la RD Congo. «Hello DR Congo! Bonjour RD Congo! Kinshasa coming soon... Très bientôt... Eza koyaa... Hivi Karibuni », a indiqué la compagnie aérienne sur son compte Twitter.

Kinshasa sera la dixième destination d'Uganda Airlines, qui opère actuellement des vols vers neuf destinations à partir de son hub à Entebbe. Après dix-huit ans d'absence, la compagnie aérienne a réalisé son vol inaugural le 27 août 2019 à destination de l'aéroport international Jomo Kenyatta de Nairobi. L'année dernière, elle a commencé des vols vers Mombasa et Nairobi (Kenya), Juba (Soudan du Sud), Bujumbura (Burundi), Dar es Salaam, Zanzibar et Kilimandjaro (Tanzanie), Johannesburg (Afrique du Sud) et Mogadiscio (Somalie).

Uganda Airlines possède actuellement quatre avions Bombardier CRJ-900 dans sa flotte. Ces avions comportent soixante-seize places, dont douze en classe affaire et soixante-quatre places en classe économique. La compagnie aérienne a également commandé deux Airbus A330-800neos, la dernière version des gros por-

teurs A330. Elle compte les utiliser pour construire son réseau long-courrier international. Chaque avion comptera deux cent soixante et un sièges dont vingt en classe affaires, vingt-huit en classe économique premium et deux cent treize en classe économique.

Le gouvernement ougandais a récemment approuvé la signature de plusieurs accords bilatéraux sur les services aériens avec différents pays, une mesure qui permettrait à la compagnie aérienne nationale d'accéder à l'espace aérien de plus de pays. L'Ouganda a signé un certain nombre d'accords bilatéraux de services aériens pour ouvrir de nouvelles routes aériennes. Un accord bilatéral sur les services aériens ouvre des services d'aviation civile commerciale entre ces pays et font baisser le coût de l'atterrissage dans un autre pays. L'an dernier, l'Ouganda avait signé au moins quarante-sept accords, mais beaucoup n'avaient pas été activés car le pays avait mis plus de deux décennies sans compagnie aérienne pour exploiter des routes dans ces pays. Uganda Airlines avait été fondée en 1976 par l'ancien président ougandais Idi Amin Dada, avant d'entrer en liquidation en 2001, après une tentative ratée de privatisation.

Patrick Ndungidi

PRISON CENTRALE DE MAKALA

La FBCP inquiète de l'état de santé de Roger Nsingi

L'ONG note que l'ancien président de l'Assemblée provinciale est gravement malade. Il est dans un hôpital de référence de Kinshasa où une autre maladie très grave se serait déclarée sur son corps.

Pour la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP), l'état de santé de l'ancien président de l'Assemblée provinciale de Kinshasa (APK), Roger Nsingi, nécessite une évacuation à l'étranger pour des soins appropriés. A en croire cette ONG de défense des droits de l'homme, en effet, en dehors de la maladie qui l'avait amené à l'hôpital, il y a une autre affection qui été découverte. La FBCP indique que c'est une maladie infectieuse africaine très dangereuse qui fait gonfler les membres ou tout endroit atteint, jusqu'à provoquer de graves plaies, à cause du traumatisme des tissus, et communément appelée mbasu.

Revenant sur les motifs de son incarcération, la FBCP rappelle, dans son communiqué du 17 février 2020, que



l'ancien président de l'APK a été arrêté pour détournement de biens de l'Etat. Ses accusateurs avaient même rassuré que si Roger Nsingi rétrocédait les biens concernés, il serait remis en liberté parce que la plainte serait retirée. Cette ONG affirme que, bien que l'accusé ait remis la majorité des biens lui réclamés, comme l'avait également indiqué l'actuel président de l'organe délibérant de la ville-province de Kinshasa, le pasteur Godé Mpyoi, le Tribunal de la grande instance de Gombe l'avait quand même condamné, sans motivation, à 10 ans de prison ferme. Se demandant s'il y avait une main noire derrière cette affaire, la FBCP soutient qu'il y a un juge œuvrant au sein de ce tribunal qui avait requis cent mille dollars américains pour acquitter l'ex-président de l'APK et que ce dernier aurait refusé de verser cette somme.

Lucien Dianzenza

L'ancien président de l'APK a été arrêté pour détournement de biens de l'Etat.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mbooussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -

Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Administration des ventes : Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Mauouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengutu Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

KINSHASA/ROUTE BY PASS

Une quarantaine de personnes périssent à la suite d'un grave accident de circulation

Les Kinois sont encore traumatisés par le grave accident de circulation intervenu, le dimanche 16 février, sur la route By Pass dans la commune de Mont Ngafula, précisément au niveau de croisement avec l'avenue Kimwenza qui prolonge vers l'Université de Kinshasa.

Le chauffeur d'un grand camion benne transportant des matériaux de construction dont des tonnes de caillasses a perdu, durant son parcours, le contrôle de son véhicule. La bande de freinage de répondait plus. Il a fini sa course sur d'autres véhicules et des piétons, emportant tout sur son passage. L'émotion était vive. Des corps sans vie émiettés, baignant dans une marrée de sang, jonchaient la rue jusqu'à l'intervention des agents de la Croix-Rouge. Les blessés, quant à eux, ont été immédiatement acheminés aux cliniques universitaires, ou encore à l'hôpital Monkole pendant que les cadavres prenaient la direction de la morgue. Cet accident est le énième du genre recensé sur cette avenue considérée comme l'une des plus dangereuses de la capitale.

Combien y a-t-il eu des morts ? Difficile d'avancer un bilan crédible au regard des décomptes macabres effectués par diverses sources, les unes aussi contradictoires que les autres. L'Hôtel de ville de Kinshasa a avancé le chiffre de quatorze décès et



d'une soixantaine de blessés tandis que plusieurs sources indépendantes allèguent que le bilan est très salé (près d'une quarantaine de morts, à en croire certaines langues). L'onde de choc a traversé tout Kinshasa jusqu'à atteindre la haute sphère politique où des réactions n'ont pas tardé. Tout en présentant ses condoléances aux familles éprouvées,

le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a annoncé l'ouverture d'une enquête pour « clarifier les causes » du drame. Dans la foulée, des instructions ont été données au gouvernement ainsi qu'au gouverneur de la ville de Kinshasa pour une prise en charge effective des familles des victimes dudit accident. D'autres acteurs politiques ont donné

Le camion benne à l'origine de l'accident la voix via les réseaux sociaux où ils ont posté leurs messages de condoléances à l'instar d'Adam Bombole, Claudel Lubaya, Néhémie Mwilanya, Martin Fayulu et autres, au-delà de leurs clivages politiques.

Cet accident de circulation met à nu le dysfonctionnement qui caractérise le secteur des transports en RDC où l'on note un cer-

tain laxisme dans le chef de ses responsables. « Des contrôles techniques complaisants, permis de conduire délivrés n'importe comment à n'importe qui, des motocyclistes récalcitrants qui narguent les pouvoirs publics, etc. », a commenté le président d'Ensemble, changeons le Congo dans un tweet. Un constat partagé par d'autres acteurs politiques qui, au-delà, dénoncent la lourde fiscalité imposée aux automobilistes sur fond des taxes perçues par l'autorité urbaine au titre de contrôle technique. « Dans le cas d'espèce, il est injustifiable qu'un gouvernement responsable tolère et encourage que les véhicules affectés aux chantiers publics soient illégalement exonérés des pertinentes prescriptions du code de la route », a déclaré, pour sa part, l'Association congolaise pour l'accès à la justice. Sans ambages, cette ONG exige purement et simplement la démission du ministre chargé de Transport pour cause de légèreté dans la gestion de son secteur.

Alain Diasso

SANTÉ

Edith Mukwembe : « Il n'y pas de cas de coronavirus en RDC »

Au cours d'une matinée scientifique organisée récemment par l'Institut national de recherche biomédicale (INRB) au Laboratoire vétérinaire de Kinshasa, à l'intention des journalistes membres de l'Association des communicateurs de santé en Afrique (Acsa/RDC), le Dr Edith Mukwembe, responsable du laboratoire de virus respiratoire à INRB, a tenu à apaiser l'opinion congolaise en indiquant qu'il n'y a pas de malades de coronavirus en RDC.

« Les Congolais n'ont pas à paniquer. Le coronavirus n'est pas présent sur le territoire national. Il n'y a pas de malades de coronavirus attesté en RDC », a-t-elle déclaré. Elle a souligné, par ailleurs, que le pays a pris certaines dispositions préventives. « Un comité de coordination et de riposte à l'épidémie de coronavirus a été déjà mis en place. Nous nous considérons comme étant dans une situation de préépidémie, des dispositions sont prises pour empêcher que le virus ne puisse entrer au pays », a expliqué ce médecin microbiologiste.

Les premiers dispositifs, a-t-elle renchéri, sont tout d'abord placés au niveau des frontières, dans tous les postes d'entrée au pays pour contrôler tous les voyageurs, surtout ceux qui manifestent les signes liés à cette grave maladie tels que la fièvre, la toux, le rhume, les difficultés respiratoires.... « Que ce soit au niveau de la voie aérienne, de la voie terrestre ou de la voie fluviale. Sur tous



les cas suspects, un prélèvement respiratoire doit être effectué et envoyé au laboratoire, pour que nous qui y travaillons, nous puissions confirmer ou infirmer ces cas par les résultats obtenus », a-t-elle ajouté. Par rapport à tous ces ma-

Dr Edith répondant aux questions des journalistes lades qui seront détectés au niveau des points d'entrée, Dr Edith a rassuré que le gouvernement congolais a pris des précautions « non seulement pour les isoler, mais aussi pour les héberger, d'autant qu'ils ne peuvent, de prime abord, être en contact avec le

« Le virus est transmis par voie salivaire, à travers notamment la toux, les éternuements ou lorsque le patient parle. Tout son environnement risque, dès lors, d'être contaminé »

reste de la population ».

A en croire, la responsable du laboratoire de virus respiratoire de l'INRB, trois sites précis ont été mobilisés à Kinshasa pour assurer la prise en charge d'éventuels cas suspects. Il s'agit précisément de l'Hôpital général de Kinshasa, de l'Hôpital général Sino-congolais de N'djili et de l'Hôpital général de Kinkole.

Les signes de la maladie
Aux dires du Dr Edith, les symptômes du coronavirus sont variés. Ils vont d'un simple rhume à des manifestations beaucoup plus sévères nécessitant une hospitalisation. Mais, parmi ces signes, il y a une fièvre aiguë, la toux qui traduit une infection respiratoire et la sévérité de ces manifestations se révèle à travers

la survenue de la dyspnée, qui traduit une difficulté respiratoire, conduisant à l'hospitalisation. « Lorsqu'une personne manifeste ces trois signes, il est conseillé de vite l'emmener à l'hôpital. Car cette maladie serait liée au coronavirus », a-t-elle conseillé. S'agissant de la transmission du coronavirus, elle se fait par voie aérienne. « Le virus est transmis par voie salivaire, à travers notamment la toux, les éternuements ou lorsque le patient parle. Tout son environnement risque, dès lors, d'être contaminé ». Quant à la durée d'incubation (la période de manifestation des symptômes après l'exposition) est courte. Elle varie de deux à quatorze jours.

Blandine Lusimana

CLIMAT DES AFFAIRES

Des réformes à « améliorer »

Certaines lois ne peuvent aider les autorités RD-congolaises à créer un cadre suffisamment attractif pour des investissements étrangers, surtout dans des secteurs à haut effet d'entraînement sur l'économie nationale. Il s'agit par exemple de la très controversée loi sur l'agriculture et celle relative aux tribunaux.

L'inquiétude sur les réformes courageuses - mais inadaptées - a fait l'objet d'un entretien sans tabou entre les autorités de l'Agence nationale pour la promotion des investissements (Anapi) et le bureau du Sénat. En effet, pas plus tard que le week-end dernier, l'organe technique du gouvernement de la République en matière d'amélioration du climat des affaires a sollicité officiellement l'implication directe de la chambre haute dans la poursuite de la réforme de certaines lois majeures, notamment celle portant sur l'agriculture en RDC. Ce secteur porte en lui tout l'espoir des dirigeants politiques RD-congolais de redynamiser l'économie nationale dans un contexte peu favorable au secteur minier. Outre son impact économique avéré, il s'agit aussi d'un secteur capable de créer des emplois massifs. Au regard de ses besoins

énormes, le pays ne peut que se tourner vers des investissements solides pour faire tourner de nouveau la machine agricole. Au total, a révélé l'Anapi, le plaidoyer qui se met en place concerne trois réglementations nationales : la loi sur l'agriculture, la loi sur les techniques du commerce et la loi sur les tribunaux. Dans sa forme actuelle, la loi sur l'agriculture ne permet pas aux étrangers d'investir massivement dans le pays. L'Anapi cible particulièrement la disposition qui oblige que tout investissement dans ce secteur soit détenu en majorité, soit à hauteur de 51 %, par des nationaux. L'on comprend la prudence du législateur qui reste dans la droite ligne des lois RD-congolaises qui accorde aux seuls nationaux la possibilité d'investir dans ce secteur. « La loi sur l'agriculture ne facilite pas aujourd'hui que les investisseurs étrangers

puissent investir dans notre pays », a expliqué l'Anapi. En se référant exactement à l'article 16 de la loi agricole modifiée en 2017, l'on constate que seuls les nationaux ont le privilège d'exploiter la terre : « Il faut être une personne physique ou une personne morale de droit RD-congolais pour bénéficier de l'usage des terres ». Toutefois, ceux-ci peuvent s'associer aux étrangers : « Le promoteur étranger, personne physique, désireux d'investir dans le secteur agricole, est tenu de s'associer à un ou plusieurs congolais de son choix, dans le cadre d'un partenariat d'affaires librement négocié et conclu entre parties ». Pour l'Anapi, cette réforme ne peut rester sa seule responsabilité. Son message fort doit avoir des relais au sein de toutes les institutions du pays.

Laurent Essolomwa

MANIEMA

Olpa soulagé après la libération du journaliste Deck'son Assani

L'organisation, qui avait précédemment réagi contre cette arrestation, condamne néanmoins cette privation de liberté d'un journaliste qu'il estime n'avoir exercé que son travail.

L'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa) s'est dit soulagé après la remise en liberté de Deck'son Assani Kamango, journaliste à Radio Omega, station privée de radio émettant à Kindu, province de Maniema. Olpa rappelle que Deck'son Assani Kamango a été relaxé, le 15 février, après huit jours de détention à la prison centrale de Kindu et le versement d'une caution de 340 mille francs congolais (l'équivalent de 200 dollars américains).

Tout en exprimant son soulagement, Olpa condamne néanmoins cette privation de liberté d'un journaliste qu'il estime n'avoir exercé que son travail. Cette organisation exhorte, par ailleurs, les autorités judiciaires à préserver la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'Homme.

Il est, en effet, rappelé que ce journaliste avait été interpellé, le 7 février, par un groupe d'agents du parquet puis verbalisé par un magistrat qui l'a obligé de révéler sa source d'informations publiées sur le blog « Maniema actualités ». Face au refus du journaliste de divulguer sa source, le magistrat l'a inculpé d'outrage à l'autorité et de diffamation. Le journaliste avait publié, le 6 février, sur son blog un article intitulé « Maniema : le gouverneur défie-t-il ses électeurs députés provinciaux et se met sur une chaise éjectable ? ». Dans cet article, rappelle Olpa, le journaliste révélait de profondes divergences entre le gouverneur de province de Maniema, Auguy Musafiri Nkola, et les députés provinciaux qui l'ont élu. Le gouverneur, de son côté, avait démenti avoir porté formellement plainte contre le journaliste.

Lucien Dianzenza

SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

La Fondation Nkenge a présenté ses activités

Cette structure indépendante, qui travaille dans la sensibilisation à travers plusieurs actions sur le terrain, met en place des programmes de contribution à la lutte contre la mortalité des mamans et des enfants.

Dans une activité organisée le dimanche 16 février en la salle de conférence CREK à Gombe, la Fondation Nkenge a présenté aux invités ses activités. Cette rencontre avec les personnalités venues de plusieurs horizons était une occasion pour cette ASBL, qui pense que chaque décès maternel peut être évité, de présenter sa vision, qui est de faire de la prévention une stratégie la plus efficace dans le pays, afin d'améliorer les conditions de vie de la mère et de l'enfant. Selon cette vision, les cibles de cette ONG qui œuvre dans le domaine de la santé sont donc les femmes enceintes, les enfants de zéro à cinq ans ainsi que les personnes démunies.

La Fondation Nkenge, qui est une structure indépendante mettant en place des programmes de contribution à la lutte contre la mortalité maternelle et infantile s'est donné comme objectifs la lutte contre la pneumonie et le cancer de l'enfant, l'amélioration de la santé maternelle et infantile ainsi que l'accès des populations démunies aux soins de santé. Elle travaille, à cet effet, dans la sensibilisation à travers plusieurs actions sur le terrain, notamment dans les entreprises, les maternités, les écoles, les universités, les camps militaires, etc. La fonda-

tion Nkenge s'emploie également dans la facilitation de l'accès aux soins de qualité ainsi que dans le soutien aux démunis. « Constant qu'il est possible d'accélérer le recul de la mortalité maternelle et infantile, nous avons pris l'initiative de mettre sur pied cette organisation à but non lucratif, une structure de lutte préventive contre la mortalité maternelle et infantile », a expliqué la présidente de cette association, Déborah Nkenge.

Une initiative saluée par les invités

Parmi les invités, le président de la Fondation Mwimba-Texas (FMT), le catcheur albinos Alphonse Mwimba Makiese Texas, qui a conduit une délégation de l'ONG des albinos à cette rencontre, a salué l'initiative de Déborah Nkenge et les autres membres de cette fondation. Il a encouragé la fondation dans cette mission qu'elle s'est donnée de travailler pour le bien de l'humanité. « Le souci exprimé pour le bien-être des démunis est à encourager. C'est une mission noble que la Fondation Nkenge s'est donnée. Et, nous, à la FMT, nous sommes prêts à accompagner cette association pour l'atteinte de ses objectifs », a indiqué le catcheur albinos. Traçant le rapport entre la FMT



Une activité sur le terrain de la Fondation Nkenge

et la Fondation Nkenge, Alphonse Mwimba Texas a souligné que les deux associations travaillent dans l'humanitaire. Ce qui implique, selon lui, un travail en synergie en vue d'atteindre les objectifs fixés. Il est rappelé que la Fondation Nkenge a notamment déjà mené plusieurs activités de sensibilisation à Kinshasa sur les différents aspects de la santé maternelle et de l'enfant. Dans le cadre de la célébration de la semaine mondiale de l'allaitement maternel, la Fondation Nkenge s'était rendue, le mercredi 31 juillet 2019, à l'hôpital général de référence de Makala (ex-Sanatorium). Il était

question pour cette fondation, qui a vu le jour au cours de cette même année, de sensibiliser les femmes sur les bienfaits de l'allaitement maternel. Pour Déborah Nkenge, l'objectif visé à travers cette activité était de permettre à chacun de soutenir les femmes dans ce domaine « devenu une préoccupation internationale de santé publique ». Après l'hôpital général de référence de Makala, la Fondation Nkenge avait prévu une descente à la Pédiatrie de Kimbondo, dans la commune de Mont-Ngalula. Au mois d'août de l'année dernière, environ quatre-vingts femmes du

quartier Kabila, dans la commune de Kisenso, ont été sensibilisées à la planification familiale. La campagne conduite par cette fondation à travers son axe de projet d'accès à la santé maternelle et infantile ainsi que les violences sur le genre n'avait pas pour objectif d'inciter ces filles mères à réduire ou à ne plus faire d'enfants, mais plutôt de le faire en tenant compte des écarts pour permettre à la femme de bien se remettre après l'accouchement et bien préparer l'avenir de son enfant.

L.D

LINAFOOT/LIGUE 1

Maniema Union soumet Rangers à Kinshasa



Maniema Union de Kindu

L'AS Maniema Union a battu, le 16 février, au stade des Martyrs à Kinshasa l'Académique club Rangers par un but à zéro, en match comptant pour la manche retour de la 25e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Bahoso Pepito Lefesea inscrit l'unique but de la partie à la 62e minute de jeu. Cette victoire du club de Kindu intervient après le match à égalité d'un but partout, quelques jours auparavant, face au FC Renaissance du Congo. C'est donc une précieuse victoire de Maniema Union qui consolide sa deuxième position au classement avec désormais quarante points dans sa gibecière après dix-neuf matchs livrés. Précisons que Maniema Union compte douze victoires, quatre nuls et une seule défaite. L'AC Rangers, pour sa part, font du surplace à la 7e position derrière le FC Renaissance du Congo, avec vingt-trois points glanés après deux matchs joués, dont cinq victoires, huit nuls et sept défaites.

Mazembe est un solide leader avec quarante-sept points et joue ce 19 février contre Simba de Kolwezi et le 23 février contre Lubumbashi Sport, avant de défier le club marocain de Raja de Casablanca en quarts de finale aller de la Ligue des champions d'Afrique.

Martin Enyimo

MUSIQUE

Alesh dévoile le cover de son prochain single

Akata, le morceau dont le chanteur hip-hop annonce la sortie pour le 21 février à midi et qu'il présente d'ores et déjà comme « l'un des plus gros hits » de la RDC de cette année, a sur sa pochette un dessin signé Mola Boyika.

Le cover ou pochette qui met en vedette trois dames est très colorée. Sur le fond bleu ciel une lumière blanche fait un effet dégradé qui illumine le titre Akata écrit en rouge vermillon en dessous duquel est repris le nom du chanteur, Alesh, surmonté de sa légendaire couronne. Ce, en référence à son surnom : King Lesh. En fait, le rouge des écrits est pareil à celui de la mini-robe bustier moulante que porte la première des deux jeunes filles en marche sur la cover. Perchée sur des hauts talons bleus, avec un maquillage bien apparent, crayons, fards à paupières et rouge à lèvres qui va dans le même ton que sa tenue. Celle-ci est mise encore plus en évidence par ses longues tresses faites avec des extensions jaunes qui renforcent son port altier. Les deux bras en mouvement avec les doigts bien écartés, l'on imagine qu'elle vient de jeter le livre noir qui virevolte juste derrière elle au niveau de sa tête dont s'échappent d'ailleurs quelques feuilles.

À la suite de cette fille à l'allure désinvolte avance l'autre demoiselle au physique tout aussi plantureux que le sien dans une tenue plus sobre, quoique ce soit un jean moulant et un chemisier cintré manches lon-



Le cover d'Akata

avec le visage couvert de larmes, une mèche de cheveu lui tombe au milieu du visage et trois autres tombent sur l'épaule nue qui apparaît alors que la manche gauche de sa camisole en pagne tombe négligemment laissant découvrir sa peau d'ébène.

Akata challenge

Le dessin de Mola Boyika, sa signature bien en évidence barre la nappe couvrant la table qui sert d'étalage à la vendeuse, est censé annoncer la couleur d'un tube. C'est ce qu'Alesh affirme dans le commentaire dont il a fait accompagner le cover envoyé au Courrier de Kinshasa le lundi 17 février. « Soyez les tout premiers à découvrir votre prochain hit », a-t-

il dit. Dans le post fait sur Facebook quelques heures plus tôt ce même jour, l'auteur de Youyou le déclarait déjà avec une réelle assurance. « Je peux vous assurer que ce 21 février à 12h00, vous aurez l'un des plus gros hits 2020 made in DRC », a-t-il écrit. Akata, il va ou elle va couper en lingala, d'où les trois ciseaux qui accompagnent ses déclarations, connaîtra une sortie en deux temps. « Le plan, c'est que nous vous sortirons la Version Audio (Sous-titrée en français et en anglais) tout en lançant le viral #AkataChallenge sur les réseaux sociaux ! », a annoncé Alesh. Et de poursuivre : « La vidéo officielle arrivera quelques jours après ! Stay tuned ! (Restez branché !) ».

En attendant, la sortie de son prochain single, Alesh a posté Bina Vuya, son featuring avec le rappeur katan-gais RJ Kanierra. Par ailleurs, il invite déjà les fans à faire une sélection à la suite du prochain challenge qu'il va lancer pour la promotion d'Akata. « Taggez tous les meilleurs danseurs que vous connaissez en commentaire !!! », leur demande-t-il.

Nioni Masela

DOSSIER MESCHAL ELIA

La Fifa autorise provisoirement l'ancien de Mazembe à jouer

Le milieu offensif international congolais, Meschak Elia, a été autorisé provisoirement par la Fifa à jouer pour le club suisse de Young Boys de Berne.

C'est une nouvelle étape dans le dossier de ce joueur l'opposant au Tout-Puissant Mazembe, son ancien club. Le joueur a porté l'affaire à la Fifa et l'instance mondiale du football vient de prendre cette décision. « La présente décision concernant l'autorisation d'enregistrement provisoire du joueur pour le club suisse est une mesure provisoire et, en tant que tel, elle ne porte pas préjudice quant à une quelconque décision concernant la substance du potentiel litige contractuel entre le club congolais, TP Mazembe, et le joueur, Meschak Elia Lina (ainsi que son nouveau club) », a souligné la Fifa. Et de préciser : « En particulier, il reviendra à l'organe décisionnaire compétent de s'exprimer sur la question de l'existence d'une quelconque relation contractuelle valable entre le club congolais et le joueur. De plus, l'organe décisionnaire compétent devra également s'exprimer sur les questions de savoir si une rupture du contrat a été commise par l'une des parties, que ce soit avec ou sans juste cause, quelle partie doit être considérée comme responsable de cette possible rupture et quelles en seraient les possibles conséquences, à savoir une compensation financière et/ou des sanctions ».

Réagissant sur la décision de la Fifa, le TP Mazembe a écrit sur son site : « La direction du TPM informe que la Fifa a ouvert un dossier sur le contentieux qui l'oppose à Meschak Elia. Et comme le veut



la jurisprudence constante de la plus haute instance du football, le joueur est autorisé provisoirement à jouer. Les trois parties vont maintenant se fixer rendez-vous devant l'instance internationale. Du côté du TPM, tous les éléments pour être remis dans ses droits seront maintenant étudiés à fond. Quoique provisoirement autorisé à jouer, Meschak Elia encourt toujours une sanction et les Young Boys de Berne, son nouveau club, le paiement de la totalité des indemnités du transfert tel qu'inscrit dans le contrat... A lire la motivation de la décision de la Fifa, elle rejoint sur plusieurs points les éléments de défense présentés par la Fé-

Meschak Elia autorisé à jouer par la Fifa cofa et le TPM. L'autorisation provisoire est claire, le TPM et ses avocats restent sereins. Et à en croire la jurisprudence au lendemain d'une autorisation provisoire à jouer, Young Boys paiera sûrement la totalité des indemnités du transfert inscrites dans le contrat et le joueur éco-pera sans doute d'une suspension ».

Ce litige a fait couler beaucoup d'encre et de salive et a valu au joueur, en novembre 2019, une suspension de douze mois par la Fédération congolaise de football association (Fécofa), avec interdiction d'accès aux installations sportives, et extension aux équipes nationales de la RDC, à la Confé-

dération africaine de football et la Fifa. Selon la Fécofa, le joueur a usé de faux en écriture, l'âge contenu dans son nouveau passeport est un faux en écriture et qu'il s'est rendu coupable de faux dans les titres, fait prévu et réprimé par l'article 52 du Code disciplinaire de la Fédération, atteinte à l'honneur du TP Mazembe, complicité d'une rupture contractuelle avec son club, en violation manifeste de la réglementation de la Fifa, par l'acceptation des avantages indus dans le cadre des accords conclus avec le club de Young Boys.

Réagissant sur sa suspension, les avocats de Meschak Elia indiquaient dans un communiqué : « La décision en question manifestement une tentative de pression faite à son encontre par son ancien club, lequel cherche par tous les moyens (même ceux illicites) de l'impressionner car il n'a aucun moyen contractuel de le forcer à subir ses volontés. Le contenu de cette décision a manifestement été dicté à la Fécofa par le club TP Mazembe. La Fécofa n'a, et pour cause, jamais donné au joueur la possibilité d'être entendu sur les faits qui lui sont reprochés, pour cette simple raison déjà, sa décision est nulle et de nul effet ». Ils affirmaient en plus : « Tous les faits auxquels la décision de la Fécofa se rapporte sont faux, l'ensemble des affirmations qu'elle contient émanant de faux éléments fournis par le TP Mazembe et étant clairement contredites par des éléments de preuve qui sont

en possession de la Fifa, saisie par le joueur voici quelques semaines ». Enfin, selon le communiqué des avocats de Meschak Elia, les accusations à l'encontre sont gravement diffamatoires, que la décision de la Fécofa est de nul effet, que le comportement du club TP Mazembe dans cette affaire est inadmissible et doit faire l'objet de sanctions.

Pour rappel, Meschak Elia s'était rendu en Belgique pour signer un contrat avec Anderlecht, accompagné de son coéquipier de Mazembe Arsène Zola. Arrivé Neerperde, il n'a plus été question de parapher le contrat, mais d'un test, avec même la possibilité de ne pas signer en cas d'échec. Le joueur aurait donc compris qu'il n'était pas du tout lié à Anderlecht. Se prêtant toutefois au test qui s'est avéré concluant, aurait-on appris, Meschak Elia aurait refusé de signer le contrat qui ne tenait pas compte de ses intérêts en tant que joueur. Il a donc pris la direction de Suisse, attiré par Young Boys qui employait déjà un autre ancien de Mazembe, l'Ivoirien Pierre-Claver Assale (actuellement en prêt à Leganes en Espagne). Son départ a été qualifié de « fugue » ou « fuite » par la presse belge. Et au pays, Mazembe a porté plainte contre lui à la Fécofa pour rupture abusive du contrat. Mais le joueur est allé plus loin, portant l'affaire à la Fifa qui lui autorise aujourd'hui provisoirement à signer son contrat avec le club suisse en attendant l'examen de fond de ce litige.

M.E

DIPLOMATIE

Normalisation des relations entre Kigali et Kampala

Depuis plusieurs mois, les dirigeants de la région ne sont pas de tout repos, cherchant à trouver une solution durable aux tensions diplomatiques entre le Rwanda et l'Ouganda. Ils doivent, en effet, après les sommets du 12 juillet et du 21 août 2019, ainsi que celui du 2 février dernier au cours duquel un accent particulier a été mis sur la réconciliation, se retrouver à nouveau, le 21 février, pour d'autres pourparlers à un poste de la frontière commune entre les deux voisins pour évaluer les efforts consentis de part et d'autre afin de consolider le pacte de paix signé à Luanda (Angola).

Au-delà de l'évaluation de la situation politique, sécuritaire, diplomatique et culturelle entre leurs Etats respectifs, les dirigeants de la zone qui prendront part à la quadripartite (Angola, République démocratique du Congo, Rwanda, Ouganda) à Gatuna/Katuna sous l'œil bienveillant de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) que préside le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, doivent examiner sérieusement les avancées dans les engagements pris lors de précédents sommets. Ce qui s'avère capital parce que plus personne ne tolère que les conclusions de toutes ces rencontres ne soient mises en application.

Concrètement, il s'agira de vérifier si des progrès ont été accomplis après Luanda pour améliorer les relations politiques et économiques, mais aussi de savoir si l'échange de prisonniers s'est fait pour apaiser les tensions à la suite d'accusations mutuelles d'espionnage et d'ingérence politique. Une telle évaluation s'impose puisque les présidents rwandais, Paul Kagame, et Ougandais, Yoweri Museveni, qui s'étaient rencontrés dernièrement en présence des chefs d'Etat d'Angola, Joao Lourenco, et de la République démocratique du Congo (RDC), Felix Tshisekedi, s'étaient engagés « à avancer vers la paix, la stabilité, le bon voisinage et le rétablissement de la confiance mutuelle ». Ils avaient notamment pris l'engagement de continuer à privilégier le dialogue permanent entre eux pour le développement et le bien-être de leurs peuples respectifs.

Parmi leurs serments pris lors des négociations antérieures, figurent également des promesses faites pour « respecter » mutuellement leur « souveraineté et celle de leurs Etats voisins » ; de s'abstenir de « toute action pouvant mener à une déstabilisation » ou conduire à cette « perception », par exemple de « financer ou entraîner des forces » dites « déstabilisatrices », chez l'une ou l'autre des parties, et dans les Etats voisins. De plus, les deux voisins se sont engagés à développer leurs activités frontalières, qu'il s'agisse des « mouvements de personnes ou de biens ». Ils ont, par ailleurs promis de respecter « les droits et libertés » de leurs ressortissants.

La question des prisonniers mérite une réponse urgente

S'agissant de la question très sen-



Le président Paul Kagamé

sible des ressortissants des deux pays détenus dans les geôles, elle méritait une réponse urgente parce que les deux parties ont convenu, dans la capitale angolaise de « la libération de citoyens de chaque pays », même si aucun détail n'a été donné sur le nombre de prisonniers concernés, la date et le lieu de l'échange. Et le maintien lors de la dernière rencontre des activités de la commission ad hoc chargée du suivi et de la mise en œuvre du processus de paix entre le Rwanda et l'Ouganda s'inscrit dans la nécessité de hâter le rapprochement entre les deux pays.

Les présidents Yoweri Museveni, et Paul Kagame, étaient des alliés proches dans les années 80 et 90, quand ils s'étaient mutuellement aidés à accéder au pouvoir. Mais avant même le tournant du siècle, les relations entre les deux hommes qui s'étaient rencontrés à la fin des années 70, se sont nettement dégradées. Selon plusieurs sources, l'hostilité que développent les deux dirigeants est partie depuis des années de l'est de la RDC où les armées ougandaise et rwandaise étaient entrées guerre en 1990 en soutenant des groupes rebelles rivaux qui y exploitent les ressources naturelles.

Depuis lors, une méfiance persistante caractérisait les relations entre les deux pays, dont les liens diplomatiques n'ont toutefois jamais été rompus. Les tensions se sont encore aggravées au début 2019, débouchant sur la fermeture de la frontière entre les

deux Etats en février. Au lieu de songer à régler leur malentendu, chacun de ces pays qui sont toujours à couteaux tirés, a adopté une position très dure vis-à-vis de son voisin. Le Rwanda qui soupçonne son voisin de chercher à le déstabiliser dénonce des contacts entre le parti d'opposition RNC (Rwanda National Congress), les rebelles hutus rwandais et le régime de Kampala. Il a, de ce fait, brusquement interdit à ses ressortissants de traverser la frontière commune, passage essentiel au commerce de la région. Kigali l'a également fermée aux Ougandais souhaitant exporter au Rwanda. Puis en mars, les autorités rwandaises ont publiquement accusé l'Ouganda d'avoir enlevé des Rwandais et de soutenir des rebelles voulant renverser son gouvernement.

Du côté de Kampala, l'on n'a pas non plus voulu se contenir. En effet, en mai, la police ougandaise a accusé des soldats rwandais d'avoir pénétré sur son territoire et d'y avoir tué deux hommes. Kigali a affirmé que l'incident s'était déroulé sur son territoire.

Des relations en dents de scie

Au plan politique, le président ougandais, Yoweri Museveni, 74 ans, est en lice pour briguer un sixième mandat, mais beaucoup de gens dans son pays redoutent une fronde attisée par son voisin à l'approche des échéances électorales prévues pour 2021. Tenant compte de cette situation, les services ougandais font depuis quelques temps le tri dans



Yoweri Kaguta Museveni

leurs rangs : ils arrêtent ou expulsent ceux qui sont considérés comme travaillant pour Kigali. Le président rwandais Paul Kagame ayant été chef des services de renseignement en Ouganda.

Si entre Kigali et Kampala le torchon brûle depuis longtemps malgré des efforts consentis par la Cirgl pour apporter une résolution pacifique au différend qui les oppose, les observateurs de la situation entre les deux voisins signalent que leurs relations sont toujours en dents de scie. En témoigne le fait que le Parlement ougandais a demandé le 21 janvier au gouvernement de prendre des mesures qui s'imposent face à la mort de ses citoyens, victimes, selon cette institution, de tirs à balles réelles des forces de sécurité rwandaises dans la zone frontalière entre les deux pays. En guise de réponse du berger à la bergère, le ministre rwandais des Affaires étrangères, Vincent Biruta, a dit que « les citoyens ougandais se font tuer parce qu'ils enfreignent la loi » de son pays.

Dans ce même ordre d'idées, la ministre rwandaise chargée des relations avec le parlement, Ruth Nankabirwa Sentamu, a demandé un délai aux députés ougandais afin de permettre aux négociations entre les deux pays d'aboutir et de rétablir de bonnes relations bilatérales d'antan. Des répliques qui n'ont pas plu à la présidente du parlement ougandais, Rebecca Kadaga. Elle s'est notamment insurgée contre la réponse des autorités rwandaises

qui, pour elle, n'est pas à la hauteur de la situation et des attentes des citoyens ougandais. « Il y a des citoyens qui sont tués par le Rwanda, et ils en sous-estiment l'ampleur en nous répondant ainsi ? », s'est-elle interrogée. « Cela fait plusieurs mois que les citoyens ne commercent plus, ils veulent savoir sans ambiguïté si leurs commerces reprendront ou s'ils doivent en faire le deuil définitivement, ils veulent savoir s'ils peuvent continuer d'aller au Rwanda ou s'ils doivent arrêter », a poursuivi Rebecca Kadaga.

Dans le but de résoudre les conflits qui déchirent les Grands Lacs, dont celui qui oppose actuellement Kigali et Kampala, plusieurs tentatives de réponses régionales ont été mises en place par les pays de la région (Angola, République du Congo, République démocratique du Congo, République centrafricaine, Soudan, Soudan du Sud, Ouganda, Rwanda, Burundi, Kenya, Tanzanie, Zambie et Afrique du Sud) ainsi que par les Nations unies. Initiée en 2002 avant d'être pleinement installée en 2006, la Cirgl fut le premier mécanisme établi pour réguler ces conflits. Le second, le Bureau de l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour les Grands Lacs, fut créé en 2013 à la suite de la crise de Goma et de la signature de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération pour la RDC et la région le 24 février 2013.

Nestor N'Gampoula

AFRIQUE DE L'OUEST

L'ONU appelle à des élections « libres, justes, crédibles »

Dans une déclaration publiée le 11 février 2020, l'ONU a appelé les dirigeants ouest-africains à organiser « des élections véritablement libres, justes et crédibles ».

Plusieurs élections doivent être organisées en Afrique de l'ouest cette année: une législative au Mali et six présidentielles notamment au Togo, en Guinée, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Ghana et au Niger. Le Conseil de sécurité de l'ONU appelle les parties prenantes nationales dans ces sept pays à collaborer « pour faciliter la préparation en temps voulu et la tenue, dans les délais fixés, d'élections véritablement

libres, justes, crédibles et pacifiques et prendre toutes les mesures qui s'imposent pour prévenir les violences ».

De même, il souhaite aussi une égale garantie aux candidats à ces élections et la participation « pleine, effective et véritable des femmes » aux scrutins électoraux. Le conseil ajoute que « les Etats parties doivent s'assurer que le processus d'amendement ou de révision de leur constitution re-

pose sur un consensus national, comportant, le cas échéant, le recours au référendum », en conformité avec la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Il invite à la reprise du dialogue en Guinée, à la mise en œuvre des résultats des élections en Guinée Bissau, et salue les efforts déployés par les pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel pour faire progresser la participation des femmes aux processus politiques, pour accroître le nombre de femmes aux hautes fonctions de l'Etat.

Noël Ndong

FERMETURE DES FRONTIÈRES AU NIGERIA

La Cédéao réunie à Ouagadougou pour trouver des solutions

Les ministres des Affaires étrangères et du Commerce des quinze pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) se sont réunis le 15 février, à Ouagadougou au Burkina Faso, pour réfléchir sur la fermeture des frontières terrestres au Nigeria. Une situation qui préoccupe les pays voisins.

Les pays membres de la Cédéao se sont réunis afin de trouver « des solutions réalistes » à « court terme », après la fermeture en août des frontières terrestres du Nigeria aux marchandises. Une situation préoccupante selon le général nigérien Salou Djibo, car « elle touche aux fondements même de notre communauté, à savoir la libre circulation des personnes et des biens ». Ajoutant : « La fermeture unilatérale des frontières va à l'encontre de tous les traités commerciaux et de libre circulation

signés par le Nigeria dans le cadre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ».

En août 2019, le Nigeria a fermé ex-abrupto ses frontières terrestres au commerce de marchandises, prétextant vouloir mettre fin à la contrebande, notamment de riz ou de poulets surgelés en provenance du Bénin. Ce qui irait à l'encontre de l'accord de libre-échange, signé par 54 des 55 pays africains, considérée comme une avancée vers la suppression des barrières

commerciales du continent, selon les experts. « Notre communauté vit des moments difficiles. Il y a péril en la demeure (car) nos acquis sont fragilisés par la fermeture des frontières terrestres aux marchandises entre le Niger, le Nigeria et le Bénin depuis six mois maintenant, (qui) a un impact négatif sur le volume des échanges intercommunautaires pour les années 2019 et 2020 », a déclaré le président de la commission de la Cédéao, Jean-Claude Kassi Brou. Une fermeture qui a des répercussions sur les échanges, les opérateurs économiques, les consommateurs et des « conséquences financières catastrophiques ».

N.Nd.

CENTRAFRIQUE

Retour au calme à Birao

La Mission des Nations unies (Minusca) a fait appel, le weekend, à des avions de combat français qui ont effectué une démonstration de force au-dessus de Birao, au nord-est, afin de dissuader l'offensive d'un groupe armé.

C'est le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) qui avait lancé une offensive sur Birao. Cette ville tenue par le Mouvement des libérateurs centrafricains pour la justice (MLCJ), une autre milice, est le théâtre d'affrontements réguliers entre ces deux mouvements signataires de l'accord de paix à Khartoum, il y a un an, entre quatorze groupes armés et le gouvernement.

A ce jour, les affrontements entre le FPRC et le MLCJ à Birao ont cessé et le calme est revenu. Aucun bilan des combats n'a été livré. « La Minusca a fait appel aux forces armées françaises dans le cadre de la résolution 2499 », a précisé le porte-parole de la Minusca, Vladimir Monteiro.

Cette résolution adoptée par le Conseil de sécurité de l'ONU le 15 novembre 2019, « autorise

les forces armées françaises, dans le cadre de l'accord bilatéral existant avec la République centrafricaine et dans les limites de leurs capacités et zones de déploiement, à la demande du secrétaire général, à utiliser tous les moyens pour fournir un appui opérationnel aux éléments de la Minusca qui se trouveraient gravement menacés ».

La Minusca dispose d'une base à Birao, ville sous surveillance d'un contingent de Casques bleus zambiens. En mai 2018, des avions de combat français avaient appuyé la force onusienne à Ndele, dans le nord-est. « Nos initiatives ont contribué à réduire la tension entre les groupes ethniques », a indiqué Irène Kouassi, cheffe du bureau de la Minusca.

En effet, la Minusca multiplie les

patrouilles et initie des séances de dialogue en faveur de la réconciliation et de la cohésion sociale. Pour apaiser les tensions et éviter la violence, la Minusca a renforcé la sécurité autour du camp de déplacés et de celui des Forces armées centrafricaines (FACA), afin qu'ils ne soient la cible des jeunes Karas. La Minusca a également intensifié les contacts avec les autorités locales, en particulier le Sultan-maire et le chef de race Kara, afin qu'ils appellent les jeunes au calme et les sensibilisent sur la nécessité de déposer les armes et de s'engager dans des initiatives de paix et de cohésion sociale.

Depuis le déclenchement de la crise, la Minusca a initié les dialogues intercommunautaires en vue de restaurer le vivre-ensemble, et d'obtenir un retour volontaire des déplacés. Ces initiatives ont contribué à réduire la tension entre les différents groupes ethniques.

Yvette Reine Nzaba

DÉFENSE

Le Pentagone réajuste la présence de ses forces en Afrique

La première des priorités des forces américaines, ce sont les défis posés par les forces chinoises et russes, et non le contre-terrorisme.

L'Africom est donc appelé à se restructurer, et l'opération Barkhane va perdre le soutien apporté par les forces américaines notamment dans le ravitaillement en vol, le transport aérien et, surtout, le renseignement. D'où, le récent déplacement de la ministre des Armées françaises, Florence Parly, à Washington, pour convaincre le chef du Pentagone de maintenir son appui. A défaut, la force Barkhane s'en trouverait ralentie. Un premier ajustement de ses forces en Afrique avec le rapatriement d'une unité de combat qui sera remplacée par des « instructeurs » chargés de former, de conseiller et d'assister leurs collègues dans les pays phares aura lieu dans les prochaines semaines. Le déploiement de la 1st SFAB permettra de « mieux concurrencer la Chine et la Russie », qui cherchent à accroître leur influence en Afrique, a indiqué le Pentagone. Mais le général Roger Cloutier, le chef des forces terrestres de l'US Africom a déclaré : « Le message que je transmets à mes partenaires [africains], c'est que nous ne partons pas. [...] Nous sommes encore impliqués ».

« Le message que je transmets à mes partenaires [africains], c'est que nous ne partons pas. [...] Nous sommes encore impliqués »

En effet, les Etats-Unis ne veulent pas laisser le champ libre en Afrique à Moscou et Pékin, qui cherchent à accroître leur influence sur le continent. Le commandement Africom a modifié sa stratégie face aux groupes extrémistes sur le continent, en se fixant désormais l'objectif de les « contenir » et non plus de les « affaiblir », note l'inspecteur général Glenn Fine, dans un rapport. Quelque six mille militaires américains sont actuellement déployés en Afrique, dont huit cents en Afrique de l'Ouest où ils soutiennent notamment les efforts antidjihadistes de la France au Sahel, et cinq cents éléments des forces spéciales en Somalie où ils combattent les djihadistes shebab, affiliés à Al-Qaïda. La plus grosse base américaine est celle de Camp Lemonnier, à Djibouti, avec trois mille militaires.

N.Nd.

COOPÉRATION

Les Etats-Unis et le Sénégal signent des accords de partenariat

Les textes ont été signés le 16 février à Dakar, à l'occasion de la visite du secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo.

Les américains ont ainsi promis de construire l'autoroute qui reliera la capitale sénégalaise à Saint-Louis. Il a aussi été question de sécurité, à l'heure où les Etats-Unis évoquent, sans le confirmer, une réduction progressive de leur présence militaire en Afrique subsaharienne.

Le chef de la diplomatie américaine a également assuré de la poursuite du soutien de son pays au Sénégal, « un allié fidèle et stratégique ».

« Nous accordons beaucoup de valeurs à notre amitié avec le peuple sénégalais. Nous sommes là pour vous aider, pour avoir été un allié aussi fidèle. Pour nous, le Sénégal est un havre de démocratie et de sécurité en Afrique. Nous comptons sur ce pays et sur son peuple pour nous aider à promouvoir ces deux aspects », a notamment déclaré Mike Pompeo lors d'un point de presse conjoint avec le ministre sénégalais des Affaires étrangères, Amadou Ba.

Le secrétaire d'Etat américain a assuré que les Etats-Unis veilleraient à faire « ce qu'il faut » en partenariat avec leurs alliés au sujet de la réduction ou non de leur présence militaire en Afrique, notamment au Sahel confronté aux violences jihadistes. Il a également salué les efforts du Sénégal dans la lutte contre la mortalité infantile, en soulignant que les agences américaines allaient continuer à travailler avec les autorités sénégalaises pour relever d'autres défis sanitaires.

Dans le domaine de la santé, notamment l'épidémie du coronavirus, le secrétaire d'Etat américain a souligné que la « donne n'avait pas encore changé ». « Nous devons tous être conscients de la nature du problème. Tous les pays n'ont pas de bonnes infrastructures de santé. Nous sommes prêts à tout faire pour réduire les risques là où il n'y a pas d'infrastructures adéquates de santé », a-t-il signalé. Selon lui, l'administration américaine avait déjà affecté cent millions de dollars pour lutter contre l'épidémie. « Nous sommes prêts à faire le nécessaire pour réduire la menace pour les populations vulnérables », a-t-il rassuré.

La capitale sénégalaise est la première étape d'une tournée africaine du secrétaire d'Etat américain. Après le Sénégal, Mike Pompeo se trouve en Angola. Il bouclera sa tournée en Ethiopie.

Y.R.Nz.

ACTION SOCIALE

Les personnes vivant avec handicap satisfaites des initiatives en leur faveur

La plate-forme des organisations des personnes vivant avec handicap du Congo (Pophac) a manifesté sa reconnaissance vis-à-vis des mesures prises au plus haut niveau de l'Etat pour améliorer leurs conditions de vie.

« Nous plate-forme des associations des personnes vivant avec handicap remercions le président de la République pour nous avoir octroyé 10% du quota annuel des recrutements », a déclaré Godefroy Elingou, coordonnateur de ladite plate-forme. Plusieurs autres mesures ont également été évoquées parmi lesquelles les lois instituant leur insertion scolaire et socio professionnelle, les textes réglementaires régissant la prévention, la promotion, la protection des personnes vivant avec handicap.

Les membres de la Pophac estiment que la situation des personnes vivant avec handicap s'améliore davantage grâce notamment au recrutement de plus de quatre cent cinquante-trois personnes dans l'administration publique de 2005 à nos jours.

Par ailleurs, la Pophac salue la non exclusion des handicapés dans les institutions de la République. A ce propos, la plate-forme a souligné que la Constitution du 15 octobre 2015 a pris en compte leurs problèmes pour avoir consacré la mise en place du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap. Cette institution a deux missions essentielles : émettre des avis et faire des suggestions au gouvernement en faveur des issues de cette catégorie sociale.

Cette plate-forme souhaite que le gouvernement poursuive son combat pour le bien-être des handicapés en multipliant les initiatives visant à combler les inégalités entre les valides et invalides, afin de mettre fin à la stigmatisation et à l'exclusion.

Rominique Makaya



Une vue des handicapés membres de la Pophac

DICTA BRAZZA

Vingt établissements publics et privés à la conquête du trophée

Six cent dix-neuf élèves des collèges, lycées du public et du privé de vingt établissements scolaires de Brazzaville et de Dolisie ont participé, le 15 février, à l'école Saint-Exupéry, à la première étape de la production du meilleur texte de dictée dont la finale aura lieu, le 5 mai, à l'Institut français du Congo. Cette année, dicta brazza a obtenu le Label francophone.

Le lancement de cette première étape a été fait par Laurent Cadic, proviseur du Lycée Saint-Exupéry de Brazzaville. Dicta brazza est un concours du rallye d'orthographe qui invite les candidats, encore appelés « ambassadeurs », constitués en équipe, délégués par leurs établissements et leurs camarades de classe pour produire sur place des meilleurs textes de dictée.

Pour que ces textes soient sélectionnés, ils doivent obéir à toutes les contraintes : les contraintes lexicales (c'est-à-dire les dix mots de la langue française et les deux mots en lingala), grammaticales, orthographiques, sémantiques et techniques. Les meilleurs dictées retenues seront présentées à la finale. L'objectif de ce rallye c'est de partager, de découvrir, de stimuler la créativité et l'imaginaire des élèves.

Cette compétition s'inscrit dans le cadre de la francophonie, à travers son opération « Dis-moi dix mots », Dicta brazza a obtenu cette année le label francophone et fait partie des dispositifs relayés par l'Organisation internationale de la Francophonie. Il s'intègre désormais dans les activités de la semaine de la langue française et de la francophonie.

Ce concours qui est à sa septième édition permet le partage, l'échange et la rencontre entre les élèves qui participent à ce dispositif. Il se déroule en trois étapes : la journée des ambassa-



Les élèves de l'un des établissements se concertent

teurs, c'est-à-dire la production du meilleur texte de dictée ; la passation de la dictée qui a lieu lors de la journée de la francophonie, le 20 mars prochain et la finale qui porte sur des épreuves de défis : l'orthographe à l'oral, notamment le concours d'épellation et de la culture générale. Satisfait de l'obtention du label francophone, le proviseur du lycée Saint-Exupéry, Laurent Cadic a montré l'intérêt de ce projet : « Cette année il y a des mots qui viennent de Belgique, ceux de l'année dernière étaient du Québec. Dicta Brazza a obtenu cette année le Label francophone proposé par l'OIF. C'est une reconnaissance singulière de cette opération qui sera relayée maintenant au niveau in-

ternational et qui montre toute sa pérennité. Elle sera menée dorénavant pour de longues années au Congo, avec l'appui du lycée français et le relai de dynamique des établissements congolais », a-t-il indiqué.

Pour sa part, Khady Fall Diagne, l'une des organisatrices, a invité tous les établissements du Congo, même ceux qui sont dans les zones enclavées, à participer à ce projet qui est le leur. Guy Médard Dibanzandissibila, professeur de SVT au lycée Saint Exupéry, a fait savoir que « Ce genre d'activité permet aux élèves d'être aux pas, malheureusement certains établissements n'y prennent pas part. Il s'agit simplement d'un problème de volonté ».

Rosalie Bindika

LIBYE

La situation est « très préoccupante » selon l'ONU

Un mois après les différents sommets censés remettre un processus de paix sur les rails, les parties en conflit ne cessent de violer le cessez-le-feu et l'embargo sur les armes. « Malgré certains signaux positifs, la situation reste profondément préoccupante sur le terrain », a déclaré Stéphanie Williams, adjointe de l'émissaire de l'ONU pour la Libye Ghassan Salamé.

« La trêve ne tient qu'à un fil avec de nombreuses violations. Plus de 150 recensées. Le peuple libyen continue de souffrir, la situation économique continue de se détériorer, exacerbée par le blocus des installations pétrolières », a-t-elle souligné. Les représentants d'une douzaine de pays, soutenant pour partie l'un ou l'autre des deux camps, se sont retrouvés en marge de la Conférence sur la sécurité de Munich pour faire le point sur les avancées un mois après le sommet de Berlin en Allemagne.

Yvette Reine Nzaba

HYDROCARBURES

Brazzaville accueille la quatrième édition de la Conférence et exposition internationale sur le pétrole et le gaz

L'événement se déroule du 19 au 21 février, au Centre international de conférence de Kintélé, à Brazzaville. Organisée par AME Trade Ltd sous l'égide du ministère des Hydrocarbures de la République du Congo, cette conférence et exposition internationale sur le pétrole et le gaz rassemblera près de mille participants, une douzaine de pays, une cinquantaine d'intervenants et autant d'exposants.

Les Dépêches de Brazzaville relayent, dans ce dossier, toute l'actualité de ce rendez-vous économique majeur.

La rédaction

PROJET PONT-ROUTE-RAIL KINSHASA-BRAZZAVILLE

Une forte participation des partenaires attendue à la prochaine table-ronde

L'évènement qui se tiendra le 19 mars, à Brazzaville, vise à mobiliser 2,5 milliards d'euros, pas moins de 1639 milliards CFA, destinés à la réalisation des projets intégrateurs. À un mois de la rencontre, les bailleurs de fonds manifestent leur adhésion et annoncent la participation des grands groupes privés.

Prélude à la table-ronde de Brazzaville, le comité d'organisation a réuni ce 17 février ses potentiels partenaires, dont les représentants de la Banque mondiale, de l'Union européenne(UE), du Royaume du Maroc, du Royaume de Belgique, de l'Italie, de la France et de l'Agence française de développement. Les discussions ont permis aux participants de partager leurs vues autour des questions liées au financement et au développement communautaire.

En effet, la construction du pont-route-rail entre Brazzaville et Kinshasa est l'un des trois projets portés par le secrétariat général de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale(-Céac) et la Banque africaine de développement(BAD). Si le niveau de préparation du premier chantier est jugé satisfaisant, les efforts se font pour mieux structurer les projets de route Ouesso-Bangui-N'Djamena d'environ 1300km et d'aménagement fluvial Oubangui-Sangha et fleuve Congo.



Photo de familleAdiac

L'enjeu de la table-ronde des partenaires est de parvenir à réunir des financements conséquents, a souligné le président du comité d'organisation, Jean-Jacques Bouya. « Les études ont été totalement réalisées pour les trois projets intégrateurs... L'option

qui sera proposée à la table-ronde c'est la réalisation des travaux par tronçons, parce qu'il ne sera pas possible de mobiliser l'enveloppe voulue en une seule journée », a estimé le ministre congolais de l'Aménagement du territoire et des Grands

travaux.

La sous-région Afrique centrale est considérée comme l'espace communautaire la moins intégrée. Son réseau de transport est aussi faible, à peine 2,2% des axes routiers sont goudronnés. Face à la rareté des financements, le

comité d'organisation souhaite que les chantiers s'exécutent par phases à travers des financements concessionnels.

« La BAD est prête à nous accompagner pour financer tous ces projets, mais ce n'est pas évident qu'elle puisse financer ces projets toute seule. C'est ainsi que les autres partenaires doivent s'impliquer pour le financement de chaque tronçon », a plaidé Jean-Jacques Bouya.

Prenant tour à tour la parole, les représentants de l'UE, de l'AFD, de la Banque mondiale, ont rassuré sur leur participation à la table-ronde. « Ces projets vont donner un avantage comparatif à la sous-région par rapport aux autres groupes économiques. Le Maroc est pour sa part disposé à accompagner ces efforts et nous sommes prêts à recevoir les études techniques des projets, afin de les soumettre à nos décideurs et aux entreprises marocaines intéressées », a assuré l'ambassadeur du Maroc au Congo, Abdellatif Seddafi.

Fiacre Kombo

ENERGIE

Le Congo et le Maroc déterminés à renforcer leurs relations

Les ministres de l'Energie de la République du Congo, Serge Blaise Zoniaba et son homologue marocain de l'Energie des mines et de l'environnement, Aziz Rabbah, ont affirmé le week-end dernier, lors de la première réunion du comité mixte Maroc-Congolais de coopération énergétique, leur détermination à raffermir leurs rapports dans ce secteur.

« Les relations de coopération entre les deux pays ont connu une évolution significative notamment à l'occasion de la dernière visite de sa majesté le roi, Mohammed VI, en avril 2018 à Brazzaville. Lors de son séjour, une série d'accords de coopération et de conventions de partenariat ont été paraphés dans divers secteurs dont celui de l'énergie », a relevé le ministre marocain de l'Energie à l'ouverture des travaux.

Ce dernier a, en outre, mis en avant l'expérience de son pays dans le développement énergétique reposant essentiellement sur les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et l'intégration régionale. C'est ainsi qu'il a fait part à la délégation congolaise de sa volonté de partager leur « expérience réussie » en matière d'électrification et de mise en place des systèmes de régulation électrique éolienne. Il a, en même temps, évoqué les avancées que son pays a réalisées en ce qui concerne des réformes institutionnelles et de régulation du marché dudit secteur. « La coopération entre les deux pays augure un avenir prometteur et prospère, étant donné que le continent africain regorge de grandes potentialités énergétiques », a indiqué Aziz Rabbah.

Ce dernier a également mis l'accent sur la valorisation du secteur minier africain, ce, dans l'optique d'attirer davantage d'investissements, estimant qu'il est temps de négocier l'installation des industries énergétiques en Afrique.

Intervenant à cette occasion, le ministre congolais de l'Energie, Serge Blaise Zoniaba, a salué l'initiative marocaine avant d'affirmer la détermination de son pays à intensifier et diversifier ses relations de coopération avec ce pays, en vue de traduire dans les faits, les objectifs des accords conclus pour l'intérêt commun.

Lopelle Mboussa Gassia

ENVIRONNEMENT

Le ministère de tutelle accompagne l'action de l'Union européenne

Le ministre du Tourisme et de l'Environnement, Arlette Soudan Nonault, a pris part le samedi 15 février à une opération de ramassage de déchets, initiée par l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en partenariat avec l'Institut français du Congo.

action de nettoyer notre propre environnement. Vous savez qu'il y a urgence sur le plan du climat de veiller à la conservation de l'environnement», a indiqué la



La ministre du Tourisme et de l'Environnement, l'ambassadeur de l'UE, le vice-maire de Brazzaville et les défenseurs de l'espace vert/Adiac

Pour cette première action organisée à Brazzaville, l'ambassadeur de l'Union européenne, Paula Mateus, a choisi la forêt de la Patte-d'oie à côté du siège du ministère des Affaires étrangères. L'insalubrité qui domine les villes du pays, semble être aux antipodes de la politique du gouvernement en matière d'environnement.

Dès les premières heures de la matinée, les participants ont pris d'assaut les espaces verts de la forêt de la Patte-d'oie. Chacun ganté a pu récolter des déchets plastiques, des métaux et papiers, qui vont

être recyclés spécifiquement et vont servir à la fabrication de marionnettes géants par un collectif d'artistes, et sera la principale attraction d'un carnaval vert qui sera organisé et lancé à l'occasion de la semaine de l'environnement et de la diplomatie climatique célébrée le 5 juin de chaque année. Cette opération a permis également d'appeler chaque citoyen à préserver l'environnement et à lutter contre le réchauffement climatique.

« L'UE nous a fait l'amitié de nous convier en tant que citoyens à prendre part à cette

ministre du Tourisme et de l'Environnement.

Satisfait par cette marque d'attention accordée à cette action par la ministre, l'ambassadeur de l'UE a déclaré : « Nous travaillons très bien ensemble ».

Cette activité a connu également la participation des écoliers de Saint Exupéry, de l'école spéciale de Brazzaville et ceux de l'orphelinat de Nazareth. La première opération de ce type avait été lancée à Pointe-Noire, lors du sommet des Nations unies sur l'Action climat.

Guillaume Ondzé

CUVETTE OUEST

Bientôt un bac sur l'Alima

Le ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Emile Ouosso, a lancé le 15 février, les travaux du bac sur l'Alima et d'aménagement de ses berges à Okoyo dans la Cuvette ouest, dans le cadre du projet de la route dite des forestiers.

Après le lancement des travaux de construction du pont sur la rivière Lembessi, sur l'axe Ewo-Talas (Cuvette ouest), Emile Ouosso a posé la première pierre marquant le démarrage de ce chantier en présence de la ministre de l'Économie forestière, Rosalie Matondo. « Autrefois point d'arrivée ou de départ de la route Okoyo-Ossélé-Gamboma puis, de l'alternative de tracé souvent ignoré, reliant Okoyo-Okali à Lékana, la ville d'Okoyo est traductrice d'un tournant décisif dans la concrétisation du projet de la route dite des forestiers. Le franchissement de la rivière Alima paraissait être un obstacle à la réalisation effective de ce projet. Dès l'instant, la difficulté éprouvée devient surmontable grâce à l'accord passé le 7 octobre dernier entre le gouvernement et la société Industrie forestière de Ouesso (ifo) », a déclaré le directeur général de l'Équipement, Lambert Oléa lors de la présentation du projet.

Les travaux d'acquisition du bac autopropulsé de 100 tonnes sur la rivière Alima à Okoyo auxquels sont adossés ceux d'aménagement des accès au bac de traversée, seront réalisés en six mois par la société Ifo pour un coût global de 1 052 731 930 francs CFA.

Réparti en trois lots, ce projet financé entièrement par l'État congolais, comprend les travaux de génie-civil et d'aménagement des accès pour un montant de 588 781 930 francs CFA ; la fabrica-



La rivière Alima à Okoyo/Adiac

tion du bac estimée à 363 950 000 francs CFA et la motorisation du bac chiffrée à 100 000 000 francs CFA. « Les nuances d'acier sont conformes à la norme française EN 10025-2-Mars 2005, et aux prescriptions de résilience au risque de rupture fragile », a expliqué le directeur général de l'Équipement.

Le projet prévoit aussi les travaux préparatoires, de terrassements, d'aménagement des quais, de réparation sur la chaussée et les travaux d'assainissement. « Le secteur forestier a toujours contribué au développement de l'emploi et au développement économique. Pour nous, particulièrement, les sociétés

de bois du Congo, la route revêt une importance stratégique qui doit permettre d'évacuer nos produits au meilleur prix. Notre éloignement de la façade maritime constitue pour nous un défi », a fait savoir le directeur général de la société Ifo, Patreick Geffroy.

Notons que les travaux spécifiques de fabrication et de motorisation de la barge du bac seront réalisés à Ngombé sur la rive de la rivière Sangha, à côté de l'usine de transformation de bois de la société Ifo. En revanche, ceux de traitement de l'accès rive droite (côté Okali), d'un linéaire de 2,1 km, sont prépondérants en comparaison de l'accès rive gauche (côté okoyo)

d'une longueur plus restreinte de 0,200km.

Plus de 20 ans après

Depuis plus de 20 ans, la traversée sur la rivière Alima s'effectue à l'aide d'une pirogue. Une réalité qui affecte le quotidien des habitants de cette localité qui au fil du temps se sont adaptés à cette condition.

A l'endroit où sera édifié le quai pour la traversée du bac sur l'Alima, se trouve une épave de l'ancien bac immergé. A côté, une pirogue sur la rive gauche pour faciliter le trafic. Une situation bien pénible pour les 2260 habitants d'Okoyo qui tentent de rallier Okali avec leurs marchandises. Nombreux

d'entre eux n'ont plus aucun souvenir de la dernière traversée par bac sur la rivière Alima.

« Un volet singulier des travaux d'accès de la rive gauche, concernera la démolition des caissons de l'ancien bac, présentement accrochés dans le sable au fond de l'eau. Il est raisonnable que le dynamitage puisse être la solution la plus recommandable pour le dégagement complet de cette épave, véritable obstacle aux travaux d'aménagement envisagés », a expliqué Lambert Oléa.

« Cette route était la route principale quittant Brazzaville pour le nord du pays. Quand la RN2 n'était pas encore bitumée, tous les véhicules passaient par ici », a témoigné le président du Conseil départemental de la Cuvette ouest, richard Eyené. « Même si c'est fait par des entreprises de bois, c'est nous qui le faisons. Ces entreprises interviennent sur la base de nos taxes », a-t-il ajouté.

Pour le directeur général de l'Équipement, la route dite des forestiers (1460km) ne sera plus « un rêve mais plutôt une réalité vivante qui permettra d'établir une relation par voie terrestre entre Owando dans la Cuvette et Malele dans le Kouilou, en passant par Ngoko-Kenvoumo-Ewo-Onguia-Okoyo-Okali-Lékana-Kebara-Ingoumina-Ibe-Mapati-Missama-Sathou-Makabana-Mila-Mila-Manzi-Malele ».

Josiane Mambou Loukoula

VIE ASSOCIATIVE

La population de l'axe Liboka s'engage dans la lutte contre la pauvreté



Les dirigeants de l'Adal

Lors de sa sortie officielle le 16 février à Brazzaville, l'Association de la diaspora de l'axe Liboka (Adal) a affiché ses ambitions de contribuer activement à la création d'emplois notamment en soutenant les initiatives entrepreneuriales. « Il s'agira pour nous de conjuguer nos efforts afin de promouvoir les activités génératrices de revenus, favoriser l'entrepreneuriat, former les jeunes désireux de s'engager dans les métiers de l'agriculture, l'élevage et bien d'autres secteurs d'activité », a fait savoir le président de cette association, Maixent Raoul Ominga, qui pense que la structure doit être un réseau de compétences à même de contribuer au développement.

L'axe Liboka que couvre le district d'Oyo, dans le département de la Cuvette, comporte vingt-neuf villages. C'est à sa diaspora au niveau de Brazzaville que Maixent Raoul Ominga s'est adressé. Selon lui, les membres de l'Adal doivent libérer leur génie créateur pour faire émerger les projets visant à résoudre, entre autres, le problème du chômage. Les objectifs sont nombreux, à en croire le président de l'Adal, il faut les traduire en actions concrètes car l'association est créée pour faire et non pour être, a-t-il précisé.

Rominique Makaya

DÉVELOPPEMENT DE NTOKOU

La diaspora de Brazzaville fortement préoccupée

Les jeunes ressortissants du district de Ntokou vivant dans la capitale ont animé, le 15 février, une conférence-débat sur les questions liées au développement socio-économique de cette localité située entre les districts de Makoua et Mossaka, dans le département de la Cuvette.

La rencontre a été organisée avec l'appui du député de la localité, Clotaire Bouyabi, sur le thème : « Unissons-nous, réfléchissons et agissons pour l'éclosion du district de Ntokou ».

Trois thématiques ont été développées lors de cet échange interactif par les jeunes et cadres de ce district, à savoir : Aperçu historique du district de Ntokou, de la colonisation à nos jours ; la culture du développement et l'impact socio-économique des projets phares du district de Ntokou, animées par le député de la localité.

Développant son exposé, Clotaire Bouyabi a notifié aux ressortissants de Ntokou que le gouvernement tient à développer deux grands projets socio-économiques dans la localité. A travers ceux-ci, la population tirera profit afin d'ac-



Le présidium

compagner le développement du district.

Le premier projet inscrit concerne l'ouverture du parc national animalier Ntokou-Pikounda. Il permettra non seulement d'améliorer l'économie de la localité à vocation forestière mais aussi de générer de nom-

breux emplois en faveur des jeunes.

Le second projet, quant à lui, porte sur la création d'un centre communautaire de pêche au

village Kombé. « Le centre communautaire de pêche de Kombé et le parc national visent le développement du secteur de la pêche à Ntokou. Ils viendront améliorer les conditions de vie des populations et maximiser leurs revenus », a laissé entendre Clotaire Bouyabi.

Firmin Oyé

PÈLERINAGE

La Caravane des Voix de la diaspora fait escale en Allemagne

Une délégation de la Caravane des Voix de la diaspora, conduite par sa présidente Agnès Ounounou, a repris la route à destination de l'Allemagne.

Comparable à une «croisière-pèlerinage», les membres de la Caravane des Voix de la diaspora se sont rendus, le 14 février, à Berlin, avec pour objectif d'aller à la rencontre des Congolais.

La Caravane des Voix de la diaspora, avec le relais des associations des Congolais dans chaque escale, dispose au fur et à mesure des canaux, afin, à la fois de rompre avec le cloisonnement entre Congolais à l'étranger, et de mener une réflexion sur la façon de mieux faire connaître son rôle et ses activités auprès de ses compatriotes. C'est dans ce but qu'après le périple de 2019 se poursuit en 2020 le circuit, en commençant par Berlin, en Allemagne, le 15 février.

Accueillie par l'Association des ressortissants des Congolais de Berlin présidée par Anselme Loemba, Agnès Ounounou s'est dit heureuse de découvrir l'Allemagne, un pays qui recèle bon nombre de compatriotes dont l'intégration professionnelle est presque réussie. Également un pays, un des moteurs socio-éco-



Caravane des Voix de la diaspora en escale à Berlin en février 2020. Crédit photo : Ziana TV

nomiques de l'Union européenne où, dans le temps de l'Allemagne démocratique qui a formé un nombre considérable de cadres congolais.

« Ici, on vient accoster à Berlin pour parler « Congo », découvrir la ferveur patriotique de nos compatriotes qui ont conservé en

eux l'univers culturel congolais intact avec les repères et les valeurs de ce qui régit notre solidarité dans la sous-région du Bassin du Congo. Ensemble, nous devons être structurés comme le font déjà nos amis Ouest-Africains », s'est exprimée la coordinatrice, rappelant au passage

que « la première force d'une communauté est de s'organiser soi-même ».

L'espace d'une rencontre, fruit d'une fécondation des échanges, les participants se sont entendus pour, ensemble, prendre prochainement la même direction, par leurs actions au quotidien, par le chemin qui les ramène, en accord avec les institutions étatiques, vers l'émergence d'une structuration diasporique, en ouvrant, dès novembre 2020, des assises de la diaspora pour aboutir à la mise en place du Haut Conseil représen-

tatif des Congolais de l'Étranger, organe fédérateur issu de la société civile. « Pour que nos voix soient entendues, il faudrait d'abord que nous soyons structurés », a martelé Agnès Ounounou, Mama Diaspora.

Une fois cette vitrine instaurée, à l'instar des regroupements des diasporas ouest-africaines, les initiateurs, sans vouloir se substituer à l'État, espèrent constituer ainsi l'interface entre les Congolais de l'étranger et le gouvernement sur toutes les questions d'intérêts communs. Grâce à un cadre permettant de mieux régir les relations entre le Congo et sa diaspora, certains actes, tels l'obtention ou le renouvellement de passeports, ou veiller aux accords signés entre le Congo et les pays d'accueil concernant les acquis sociaux, permettront de faciliter et de favoriser les échanges et les initiatives de part et d'autre.

Pour clore sa rencontre à Berlin, Mama Diaspora a rappelé que la mémoire collective et le mythe du Congo à l'étranger n'est pas uniquement cantonné à Paris. De ce fait, la caravane continuera sa route auprès des pays à forte concentration de Congolais à l'étranger jusqu'à la tenue des Assises de la diaspora, en vue de fédérer les Congolais de l'étranger.

Marie Alfred Ngoma

INSTITUT
FRANÇAIS
DU CONGO

PROGRAMME DE LA SEMAINE DU 17 AU 23 FEVRIER

MARDI 18 FEVRIER
18H30 CINE-CLUB : WULU

MERCREDI 19 FEVRIER
15H00 EMISSION: CA C'EST BRAZZA
19H00 MERCREDI A LA CAFET' : AFRICAN DESTINY

JEUDI 20 FEVRIER
15H00 RENCONTRE LITTERAIRE : LE MWENE DIMI D'APHANIE

VENREDI 21 FEVRIER
JOURNEE INTERNATIONALE DES LANGUES MATERNELLES
10H00-12H00 **CONFERENCES** : LE DEVELOPPEMENT DES LANGUES, LES LANGUES EN DANGER DU CONGO ET QUELLE ECOLOGIE LINGUISTIQUE AU CONGO ?
15H00-17H00 **EXPRESSION ARTISTIQUES** : CHANTS, POEMES, CONTES ET EXPOSITIONS D'OUVRAGES EN LANGUES CONGOLAISES.

SAMEDI 22 FEVRIER
10H00 ANIMATIONS : LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHEQUE (SAMEDI DES PETITS LECTEURS, L'HEURE DU CONTE, RENCONTRE DU SCRABBLE)
15H00 CAFE PHILO : « NAÏT-ON ARTISTE OU LE DEVIENT-ON ? »
18H00 CONCERT : 50 ANS DE L'ORCHESTRE ZAÏKO LANGA LANGA

DIMANCHE 23 FEVRIER
17H30 DIMANCHE A LA CAFET' : LES BANTOUS DE LA CAPITALE



ZAÏKO
LANGA-LANGA



PLACES EN VENTE
À LA CAFET' DE L'IFC

SEMAINE DU FILM AFRO-AMÉRICAIN

La 6^e édition explorera la musique au cinéma

Après deux années d'absence, la semaine du film afro-américain revient pour une sixième édition prévue du 25 au 29 février à l'Institut français du Congo (IFC) de Brazzaville.

Fruit d'un partenariat entre l'ambassade des Etats-Unis et l'IFC, la semaine du cinéma afro-américain intègre la célébration du mois de l'histoire afro-américaine, « Black history month ». A travers une riche programmation cinématographique, l'événement explorera le thème de la « musique des chorales », longtemps ancrée à la fois dans les cultures afro-américaines que congolaises.

L'origine de l'initiative remonte dans les années 1926, aux Etats-Unis, lorsque l'historien afro-américain George Carter Woodson décida de mettre en place une semaine, « La negro history week », qui serait intégralement consacrée à honorer l'histoire du peuple noir. En parallèle, le mois de février, loin d'avoir été choisi au hasard, est marqué par les anniversaires de Frederick Douglass, et d'Abraham Lincoln, deux grands hommes ayant influencé la population afro-américaine.

Cette année, comme lors des éditions précédentes, la projection cinématographique se fera en début de soirée. Plusieurs films sont à découvrir ou redécouvrir par le public. Des productions ayant connu un succès lors de leur sortie sur le marché. « The fighting temptations » de Jonathan Lynn ouvrira le bal de la sixième édition de ce rendez-vous du cinéma. Comédie musicale, mêlant quelques scènes dramatiques, ce film présente l'histoire du publiciste Darrin Hill. Aux abois depuis quelque temps, il découvre un héritage qui lui a été légué par sa tante. Il ne peut en bénéficier qu'à condition de monter une chorale qui doit devenir célèbre à travers le pays.

En outre, parmi les films sélectionnés, figurent « Boychoir » de François Girard, « The Gospel » de Rob Hardy, « Joyful noise » de Todd Graff, « Sister act 1 » d'Emile Ardolino et « Sister act 2 » de Bill Duke. Aujourd'hui, le cinéma afro-américain a considérablement évolué et occupe une bonne place dans le box-office du cinéma mondial. Son histoire est aussi connue et longue que celle du cinéma américain lui-même.

Notons que la semaine du film afro-américain s'inscrit dans le cadre de la troisième édition du concours des chorales, « Le Congo a du chœur », organisé par l'IFC.

Merveille Atipo

MOT LIMINAIRE DU SECRÉTAIRE À LA COMMUNICATION A L'OCCASION DU POINT DE PRESSE DU 15 FÉVRIER 2020

Mesdames et Messieurs,
Chers amis de la presse,
Chers chevaliers,
Chers confrères.

Soyez les bienvenus dans cette salle Marien Ngouabi de la fédération PCT Brazzaville.

Je souhaite que vous vous mettiez à l'aise en vous considérant ici comme chez vous, même si cet environnement politique ne s'apparente pas vraiment à vos rédactions respectives.

Ceci dit, le Secrétariat Permanent du Parti Congolais du Travail inaugure ici et maintenant, une série de rencontres qui devront nous rassembler assez-souvent, ici à la fédération, comme là-bas au nouveau siège national en construction, pour échanger sur l'actualité du Parti, sur la Politique nationale et sur le pays, chaque fois que possible.

Chers amis,

Comme vous le savez, du 27 au 30 décembre dernier, le Parti Congolais du Travail a tenu son Cinquième Congrès Ordinaire, un Congrès Jubilaire qui a tenu ses paris et qui a fait un record de plus de 2.500 participants. A l'issue de ce grand rendez-vous politique, des nouvelles instances ont été mises en place :

Un Président du Comité Central du Parti réélu, le Camarade Président Denis SASSOU N'GUESSO ;
Un CC de 727 membres contre 471 avant ;
Un BP de 75 membres contre 51 avant ;
Un Secrétariat Permanent de 15 membres contre 12 avant ;
Une Commission Nationale de Contrôle et d'Evaluation de 9 membres contre 8 avant ;
Un Comité des membres d'honneur de 44 membres contre 35 avant ;

Je veux ici vous dire que, un mois et demi après la tenue victorieuse de son congrès, notre Parti se porte bien. Il se porte même très bien d'autant plus qu'il s'affaire à :
intérieuriser les directives du Président du Comité Central contenues dans son message au congrès ;
mettre en œuvre, une à une, les 165 recommandations du Congrès.

Vous avez bien compris que nous sommes en ordre de bataille à travers l'activité intramuros des instances du Parti. Entant qu'historien du présent vous êtes sensés le savoir.

Mesdames et messieurs,

Après les passations de services à différents niveaux du parti, j'ai l'honneur de vous annoncer les activités ci-après :
Session inaugurale du bureau politique qui se tiendra les 25 et 26 février 2020
Session inaugurale du comité central du 29 février et 1er mars 2020.
Séminaire de formation sur la social-démocratie : le 2 mars 2020.

Chers amis,

Sous la conduite du Camarade Secrétaire Général Pierre MOUSSA, nous avons mis à profit les 45 jours depuis notre élection, pour faire un round up de la situation socio-politique et diplomatique.

C'est ainsi que, dans le cadre de l'échange d'expériences et de bons procédés, le Camarade Pierre MOUSSA, Secrétaire Général du P.C.T, a eu des séances de travail avec l'ambassadeur de la République Populaire de Chine au Congo, l'ambassadeur de la République de Cuba au Congo, et avec une délégation des pays de l'Union Européenne.

Le Secrétaire Général et ses hôtes se sont félicités de l'union de vues entre nos pays et nos entités sur divers sujets intéressants la Coopération, le partenariat du Congo avec ces pays respectifs et sur d'autres questions d'actualités concernant la République du Congo.

Conformément à l'esprit de l'apaisement du climat social cher au Président de la République et pour rester dans l'élan pris par la direction sortante, la nouvelle équipe politique du PCT a pris langue et continue à échanger avec les partenaires sociaux en droit file avec sa doctrine, la Social-démocratie qui privilégie les rapports avec le monde du Travail.

Nous avons aussi commencé à réchauffer l'appareil politique de la Majorité présidentielle.

C'est dans ce cadre que s'inscrivent les rencontres que le Secrétariat permanent a eu :

-avec la Coordination des Partis de la Majorité Présidentielle, le 15 janvier dernier;

-avec le Collège des Présidents des Partis du Centre le 6 février dernier ;

-avec le Pôle de Consensus de Sibiti, le 7 février dernier.

Mais, pendant que le Secrétariat Permanent s'affaire aux tâches de redynamisation de son appareil politique, nous avons eu écho de quelques sons de cloches venant de nos concitoyens de l'opposition qui manifestement se mêlent les pinceaux et ignorent volontairement les faits.

Si ces allégations n'étaient pas outrancières et déconcertantes pour le peuple et la nation, elles n'auraient pas reçu un commentaire de notre part.

C'est à contrario parce que l'opposition a émis des points de vue étranges que nous apportons ici des lumières salubres pour éclairer le peuple.

Ceci se déroule au moment où le gouvernement s'attèle frontalement à la résolution progressive de la crise à travers la diversification de l'économie pour sortir le pays du tout pétrole. Au sujet du report de l'élection présidentielle.

Conformément à la constitution, le peuple congolais sera soumis à une élection présidentielle dans une année.

Et pour cette élection, le candidat du P.C.T, tel que décidé par le Congrès est connu. Il s'agit du Camarade Président Denis SASSOU N'GUESSO.

D'autres Partis appartenant ou non à la Majorité Présidentielle ont emboité le pas au P.C.T pour réclamer la candidature de Denis SASSOU N'GUESSO à l'élection présidentielle.

D'ores et déjà, chaque militant du P.C.T, de la base au sommet, quel que soit son statut. Chaque militant disais-je, doit se considérer en mission du Parti.

C'est pour cela que nous exhortons chacun de nous à porter aussi loin que possible, la candidature du Camarade Président Denis SASSOU N'GUESSO pour rallier davantage des congolais au choix du candidat du P.C.T et de la Majorité Présidentielle.

La réussite du Vème Congrès du parti n'a pas fait que des envieux. Ce succès fait parler une classe de l'opposition qui veut nous verser dans la distraction en appelant, au report de cette élection présidentielle.

Ceux qui ont mis cette proposition sur la table, sont ceux-là mêmes qui à Ouesso en 2017 ont reconnu des avancées dans la gouvernance électorale, puisque le communiqué final de la concertation politique de Ouesso, acté par cette même opposition, le signifiait clairement. Les mêmes qui demandent ce report, feignent d'ignorer aujourd'hui des avancées dans la gouvernance électorale qu'ils ont reconnus hier.

Cette ambivalence à dire oui aujourd'hui, non demain, est la marque de fabrique de cette opposition. Dans la constance qui nous caractérise, nous savons que les avancées dans la gouvernance électorale sont visibles.

En parlant justement de notre opposition, donneurs de leçons, elle est curieusement incertaine et surprend tout le monde dans son agir quotidien: Tantôt elle devient ingénieur en génie civil, tantôt elle se substitue aux techniciens chevronnés pour nous servir des factices réponses, qui dégagent hélas, leur politique politicienne.

En clair, parler d'un éventuel report de l'élection présidentielle à quelques mois de cette échéance serait une absurdité politique de trop.

Pourquoi c'est une absurdité politique ?

Parce que,

Il y a lieu d'apprécier l'illégalité, mieux l'inconstitutionnalité de cet appel de l'opposition congolaise.

Tenez, l'article 5, alinéa 1 de la constitution dispose que : « La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce au moyen du suffrage universel, par ses représentants élus ou par voie de referendum. Aucune fraction du peuple, aucun corps de l'Etat ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice ».

Cette disposition interdit à tout congolais ou à un groupe de congolais quel qu'il soit, d'engager la nation sur les questions touchant à la souveraineté nationale à l'instar de la modification d'une disposition constitutionnelle. Seul le peuple, dans son ensemble, est investi de ce pouvoir de modifier les règles qu'il a lui-même établies.

L'article 5 sus indiqué, définit deux moyens par lesquels le peuple exerce sa souveraineté :

Premièrement : au moyen du suffrage universel par ses représentants donc les parlementaires. L'article 241, alinéa 3 de la Constitution dispose : « Lorsque la proposition de révision de la constitution émane d'un membre du parlement, elle est votée par les trois quart (3/4) des membres des deux chambres du parlement réuni en congrès. »

Deuxièmement : au moyen du referendum sur initiative du Président de la République.

Sauf cas de force majeure, toute prolongation du mandat du Président de la République au-delà de cinq ans, sans consultation du peuple, constitue une violation flagrante de la Constitution.

Le Président de la République est, aux termes de l'article 64 de la constitution, « garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire, de l'unité nationale, du respect de la Constitution, des Traités et Accords Internationaux ».

A cet égard, il ne devra pas accepter l'appel de l'opposition au report des présidentielles de 2021. Ce serait une violation de la Constitution dont il garantit le respect tel que préconisé par l'article 64 ci-dessus cité.

L'article 2 de la Constitution du 25 octobre 2015 dispose que : « Le principe de la République est : Gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

L'appel de l'opposition à repousser les élections présidentielles au-delà de 2021, donc au-delà de 5 ans est totalement inconstitutionnel, c'est-à-dire contraire à l'article 65 de la Constitution qui dispose que : « Le Président de la République est élu pour un mandat de cinq (ans) renouvelable deux(2) fois ».

Parler du report de la présidentielle de 2021 à quelques mois de cette échéance surtout au moment où notre pays ne présente aucun symptôme allant dans le sens du blocage de ces institutions relève des pratiques d'une autre époque. On comprend. Il y en a qui sont habitués à ce genre de pratique. Mais le P.C.T, Parti de masse, Parti républicain ne peut être comptable de ce genre de manœuvre.

Au sujet du dialogue

Pour ce qui est du dialogue, la position du Parti Congolais du Travail est claire. Le dialogue dans notre pays est encadré par la Constitution du 25 octobre 2015 et par la loi organique n°30-2017 du 7 août 2017. Il est même permanent. Ceux qui le demandent à leur manière, qui colorent un dialogue avec leurs pinceaux sont connus et sont les mêmes qui nous font le mauvais procès de ne pas bien interpréter la loi.

Peut-être qu'il nous faut leur rappeler les dispositions prévues dans la Constitution, dans son article 228 et les inviter à en disséquer la quintessence du : « Conseil National du Dialogue, organe de concertation, d'apaisement et de recherche de consensus entre les forces vives de la Nation, sur les grands problèmes d'intérêt national. » qui travaille à son rythme.

D'ailleurs dans son Discours sur l'état de la Nation devant le Parlement réuni en Congrès le 17 décembre 2019, le Président de la République était clair sur la question. Il déclarait, je cite : « La paix, nous l'avons dit d'entrée de jeu, se nourrit à la sève du dialogue et ce dialogue, dans notre pays, nous le voulons permanent. C'est dans ce but qu'il a été institué le Conseil National du Dialogue » fin de citation.

Quand nous disons que Denis SASSOU NGUESSO, est un homme de dialogue, ce ne sont pas des incantations ni une dose de religiosité. Ce n'est non plus une dérobade.

Souvenez-vous que c'est lui qui signala la convocation de la Conférence Nationale Souvenir en 1990. C'est encore lui qui de tout le temps nous appela au dialogue en 2009 à Brazzaville, 2011 à Ewo à Dolisie, 2015 à Sibiti et 2017 à Ouesso.

Ceux qui crient à réclamer le dialogue aujourd'hui, sont ceux qui répondront aux abonnés absents le moment venu. En tout cas, au regard de l'histoire récente des dialogues, l'opposition n'a pas de leçons à nous donner. Même pas les incendiaires de la trempe du Vice-président du R.D.D

Un groupuscule clanique déserté par la plupart de ses cadres et qui veut compenser son manque de représentativité par un surcroît d'agressivité

Le parti Congolais du Travail qui lui-même est un parti de dialogue a toujours prôné le débat politique pour la consolidation de la paix, ainsi que le renforcement d'un climat national apaisé et d'une gouvernance démocratique dans un cadre protecteur des droits humains, autour du Camarade Denis SASSOU NGUESSO

A propos de la paix et comme multiples preuves l'attestent, le Président Denis SASSOUS NGUESSO en est le chantre, y compris au-delà de nos frontières. On voit comment il parcourt monts et vallées, parfois au dépens de son confort personnel, pour créer des traits d'union ici et là. Son dernier séjour en Ethiopie et le récent sommet sur la Libye à Kintélé qui a regroupé les frères libyens en sont des preuves.

Telle est l'économie de ce point de presse inaugural. Nous nous verrons assez souvent ici et comme je l'ai dit plus haut.

Mais une (01) ou deux (02) questions ne seront pas de trop pour conclure notre entrevue.

Je suis à votre disposition.

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE
ET DE L'ÉDUCATION CIVIQUE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

DES RAISONS D'Y CROIRE

-Inauguration des nouveaux quais du Port Autonome de Pointe-Noire ;

-Inauguration de la minoterie du groupe SOMDIAA ;

-Lancement officiel du Grand Moulin du KOUILOU (GMK) ;

-Lancement de la 3^e turbine de la Centrale Électrique du Congo.

Ce qu'il faut retenir pour les jeunes :

Le Chef de l'État n'a cessé de réaffirmer sa volonté d'offrir une espérance à notre jeunesse, tout en bataillant pour la recherche des moyens de relever notre économie fauchée par une crise sans précédent dont les effets se font ressentir depuis environ six (06) ans dans tous les secteurs.

Le corollaire le plus flagrant de cette crise ? Le chômage structurel des jeunes. Cette couche majoritaire de notre population (+de 60%), porteuse de chapelets d'attentes, mais une couche qui est l'objet préoccupant du Chef de l'État. Pour s'en rassurer, il suffit de s'en tenir à la constance de ses engagements exprimés tour à tour dans « la marche vers le développement » ; rappelés dans ses adresses, notamment dans la dernière, celle du 17 décembre 2019. Oui, rappelés à nouveau. Quel est donc l'intérêt de ces rappels ?

C'est pour faire de leurs échos un gage d'assurance, tout comme le signifiait Manuel VALLS dans « l'exigence » "Pour que la résonance d'un discours puisse trouver des relais dans les consciences, pour qu'une fois les mots compris, ils soient dits à nouveau, pour que de ces mots renouvelés naissent de nouvelles pensées, pour que de ces pensées puissent naître de nouvelles actions".

Face aux attentes de cette jeunesse, il a développé une sensibilité imprenable, en dépit d'un contexte économique drastique qui ne concède aucun degré de mobilité d'action. Mais il assure et rassure.

L'épineuse question de l'employabilité des jeunes se pose toujours avec acuité. Il en est conscient, c'est un enjeu majeur. C'est pourquoi il a pris la résolution d'améliorer l'employabilité des jeunes congolais, donc leurs compétences, pour leur permettre d'obtenir, avec moins de difficultés, une place dans le marché du travail et d'y rester quand ils y sont parvenus. La réalité flagrante d'un système éducatif en contradiction avec les besoins vitaux de la société et la nécessité de la réformer pour l'adapter aux évolutions de la société, font partie des réformes structurelles préconisées par "la marche vers le développement" pour rendre leur poursuite plus résiliente et les aider à atténuer l'impact du choc économique actuel sur les jeunes.

Que dire donc de "la marche vers le développement" ? C'est un projet ambitieux par lequel le peuple l'a élu et dont la mise en œuvre est en cours, soutenue par le peuple. L'essentiel de la doctrine du projet, dont le programme d'action avait été décliné par le Premier Ministre, Chef du gouvernement, repose sur le "tout économique" et le "tout social". L'essence de la doctrine est sans commune mesure la priorité donnée à la création des richesses, c'est-à-dire la valorisation des



ressources nationales et l'emploi des jeunes, ainsi que l'accès aux services sociaux de base. C'est en gros le leitmotiv de l'action du gouvernement. À chaque fois, un lien abyssal a toujours mis en relief l'employabilité des jeunes, sans doute motivé par la recherche de l'équilibre des relations croissance/emploi ; formation/emploi ; innovation/emploi. Mais, taclés par cette conjoncture impitoyable, il nous apparaît de prime abord difficile de relever la pente.

C'est alors qu'il nous convient de garder en mémoire l'impératif de basculer vers la nouvelle politique officielle, celle qui veut que le nouveau paradigme soit le passage d'une société d'employés à

une société de créatifs, de coopératifs,...

Il apparaît clair que seule une volonté de diversification de l'économie peut redonner de la valeur à notre économie nationale fragilisée. Cela est à envisager par la mise en valeur de nos potentialités en ressources naturelles. C'est le cas de consacrer les ressources nationales avérées à l'agriculture, la pêche, l'agro-industrie, l'industrie, l'artisanat, les PME, les TIC, le tourisme, etc...

Dans cet ordre d'idées, le triomphe de notre abnégation dans le sacrifice du travail et de la créativité nous poussera à sortir de la nostalgie de l'ère pétrole.

Ah, le pétrole donc !

Face à l'impasse actuelle, s'il est parfois tentant de raisonner comme dans le passé, lorsque le pétrole était, la majeure partie de notre économie, la principale source de richesse pendant une durée considérable, il nous faut aussi nous rendre à l'évidence que le pétrole n'est plus aujourd'hui porteur d'espoir. C'est lui (avec la chute de son cours) qui est l'origine de la crise. Mais il n'est plus qu'un souvenir et la leçon à en tirer est qu'il nous faut désormais changer notre façon de faire. En adoptant des nouvelles habitudes qui ont trait au développement d'une culture tournée vers le retour à la terre par exemple. Ainsi sera insufflé un renouveau de toute l'énergie de notre société.

En somme, au nombre des actions déjà actées par le Président de la République en cette année charnière 2020, (à l'instar de l'usine SOREMI à MFOUATI), s'ajoutent les inaugurations précitées par le Président de la République : un élargissement du champ des possibles pour les jeunes en terme d'emploi, donc le spectre de l'espérance à courir. Autant de raisons de continuer à y croire.

Nous devons, pour conclure comme VALLS, "être capables collectivement de garder les yeux rivés sur l'intérêt général et de nous montrer à la hauteur, dans une situation déjà difficile sur le plan économique". En privilégiant à tout instant "l'émulation" à "l'adversité", pour maintenir à un niveau toujours optimal l'idéal de la paix qui favorise l'unité et la cohésion nationale.

Destinée Hermella DOUKAGA,
Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique

FOOTBALL

Le week-end des Diablies rouges et des Congolais de la diaspora en France

Ligue 2, 25^e journée

Caen chute face à Troyes (0-1). Prince Oniangue et Warren Tchimbembé étaient titulaires de part et d'autre. Le premier a joué toute la rencontre, tandis que le second a été remplacé à la 79^e.

Deux minutes avant, Kélian Nsona était entré en jeu alors qu'Herman Moussaki est resté sur la touche.

Durel Avounou et Massouema étaient tous deux absents.

Bevic Moussiti Oko était titulaire lors du match nul concédé par Le Mans face à Rodez (0-0). Une bonne passe pour Rajot (10^e), un tir capté par le portier aveyronnais (27^e), puis une frappe enroulée qui termine sur...la transversale (33^e) ont ponctué sa bonne première période, durant laquelle il a poussé Roche à la faute et au carton jaune (29^e).

Après la pause, il est contré in extremis (49^e), avant d'être remplacé à la 77^e par Gouletquer. Un bon retour de l'international congolais, toujours aussi utile dans le combat et l'engagement physique.

Mais collectivement, Le Mans fait une bien mauvaise opération et bascule dans la zone rouge (19^e avec 22 points).

Car dans le même temps, le Paris FC s'est imposé à Charlety face au Havre (1-0). Titulaire, Fernand Mayembo est malheureux sur l'unique but du match, puisqu'il détourne la frappe de Menez dans son but (11^e). Remplacé à la pause par Paul Le Guen.

Les Normands restent à trois longueurs de la 5^e place, synonyme de play-offs. Sans Yves Pambou, écarté, et Bryan Passi, blessé, Grenoble bat Niort (3-1). L'équipe entraînée par Franck Passi est désormais 18^e.

Nancy accueille Guingamp ce samedi à 15h. Seul Ryan Bidounga est sur la feuille de match, alors que Mons Bassouamina est encore blessé et que Morgan Poaty est au placard.

Angleterre, 33^e journée, 2^e division

Nottingham Forest prend un bon point chez le leader, West Bromwich Albion (2-2). Titulaire dans les buts, Brice Samba ne peut pas grand-chose sur l'ouverture du score consécutive à une perte de balle de Samba Sow (37^e), ni sur le but contre son camp de Figueirido (65^e). Forest est 5^e avec 55 points, avec 4 longueurs de retard sur la 2^e place et 8 sur le premier.

Han Noah Massengo, titulaire, et Bristol sont freinés à Leeds (0-1). Avec 53 points, ils ne sont devancés par Preston North End, le 6^e, qu'à la différence de buts.

Rappelons que les deux premiers montent en Premier League et que les équipes classées de la 3^e à la 6^e place disputeront les play-offs.

Angleterre, 33^e journée, 3^e division

Offrande Zanzala est resté sur le banc lors du succès d'Accrington sur Lincoln City (4-3). Accrington est 14^e avec 16 longueurs d'avance sur la zone rouge.



Prince Ibara passeur décisif lors du match nul du Beerschot face à Louvain (DR)

Angleterre, 33^e journée, 4^e division

Morecambe s'incline à Grimsby Town (1-2). Convaincant sur sa ligne en première période, Christopher Mafoumbi a été fébrile dans ses sorties : il se trouve d'abord sur un centre aérien, mais Lavelle stoppe sur sa ligne une tentative de Varnem. Un avertissement sans frais suivi d'une punition sur une sortie hésitante de l'international congolais dans les pieds d'Hanson, plus vélocité, qui trouve le petit filet opposé (69^e).

Il ne peut en revanche rien sur le coup-franc de Benson, détourné dans la lucarne par le mur (86^e). Malgré la réduction du score, Morecambe s'incline 1-2. Mais reste hors de la zone rouge (1 point d'avance).

Oldham Athletic est tenu en échec par Forest Green Rovers (1-1). Titulaire et averti à la 70^e, Christopher Missilou a été remplacé à la 74^e, alors que son équipe menait au score. Oldham est 18^e avec 8 points d'avance sur la zone rouge.

Belgique, 12^e journée du tournoi de clôture, 2^e division

Match de gala à Bruxelles entre l'Union-Saint-Gilloise et Roulers (3-3). Les Bruxellois, sans Niels Bouékou, menaient 3-0 à la pause et ont touché la barre puis le poteau au retour des vestiaires. Titulaire sur le côté gauche de l'attaque, Yhoan Andzouana a sonné la révolte en provoquant un penalty à la 53^e. Puis initie l'action qui amène au penalty du 3-2 (80^e). En toute fin de rencontre, à 3-3, l'ancien Monégasque pense avoir donné la victoire à son équipe, mais Melhem sort le ballon devant la ligne. Le Beerschot Wilrijk bat Louvain (2-1). Titulaire, Prince Ibara a touché le poteau en première période avant de délivrer une passe décisive (sa deuxième consécutive) pour l'ouverture du score de Tissoudali (49^e). Remplacé à la 55^e. Dylan Saint-Louis était à nouveau absent.

Scott Bitsindou était titulaire en défense centrale lors de la défaite de Lommel face à Westerlo (0-1).

De la présence dans le domaine aérien et dans l'impact physique.

Belgique, 22^e journée, 3^e division

Le RWDM de Jordan Massengo, titulaire, prend un point chez l'Olimpic Charleroi (0-0). Les Bruxellois sont 6^e à trois points des play-offs.

Bulgarie, 21^e journée, 1^{re} division

Première apparition officielle pour Gaius Makouta sous le maillot du Beroe Stara Zagora. Face à Etar, l'international congolais, floqué du numéro 10, était titulaire. Un tir juste au-dessus à la 21^e, puis une bonne ouverture pour Stoyanov à la 42^e. Une bonne passe pour Furtado à la 51^e avant d'être remplacé à la 66^e par Octavio, auteur du premier but à la 88^e. Beroe s'impose finalement 2-0.

Après deux mois de trêve hivernale, le championnat a repris ses droits en Bulgarie. Et le Tsarko Selo en profite pour battre le Vitosha Bistritsa (1-0). Auteur d'une tête puissante détournée sur la ligne à la 38^e, Dylan Bahamboula s'est créé une occasion à la 60^e après un one-two avec Minchev. Mais son plat du pied droit est encore capté par Vasilev. Et s'est finalement lui qui dépose, d'un coup-franc bien botté, le cuir sur la tête de Georgiev qui pique le ballon dans le petit filet opposé (70^e). Remplacé à la 90^e.

Ludogorets corrige le Botev Vratsa (6-0). Remplaçant, Mavis Tchibota est entré à la 69^e, sans influencer sur les deux derniers buts de son équipe.

Dans le derby de Sofia, le CSKA prend un point chez le Levski (0-0). Avec Bradley Mazikou titulaire sur son flanc gauche.

Ludogorets reste leader avec 51 points, soit 11 de plus que le CSKA, 4^e. Beroe est 6^e avec 31 points et le Tsarsko est 11^e avec 19 points. Les six premiers jouent les play-offs, les huit suivants disputeront les play-down.

Ecosse, 27^e journée, 1^{re} division

Clevid Dikamona est resté sur le banc lors du match nul concédé par Heart of Midlothian face à

Hamilton (2-2). Le club d'Edimbourg reste lanterne rouge à un point de son adversaire du jour.

Espagne, 28^e journée, 2^e division

Jordi Mboula n'est pas entré en jeu lors de la victoire de Huesca sur Almeria (3-2). Avec ce succès chez le troisième, Huesca remonte à la 3^e place à égalité de points (46).

Espagne, 25^e journée, 3^e division, groupe 4

La réserve du FC Séville s'incline à Cordoba (1-2). Baron Kibamba était titulaire en défense centrale. Les Sévillans demeurent dans le ventre mou du classement avec 32 points.

France, 25^e journée, 1^{re} division

Nice l'emporte chez la lanterne rouge, Toulouse (2-0). Stanley Nsoki a joué toute la rencontre sur le flanc gauche de la défense. Rennes chute à Reims (0-1). Steven Nzonzi et Christ-faitout Maouassa étaient titulaires : le champion du monde 2018 a joué toute la rencontre tandis que l'ancien Nancéien a été remplacé à la pause. Eduardo Camavinga, lui, est resté assis sur le banc.

France, 22^e journée, 3^e division

Invaincu depuis 9 matches (6 succès, 3 nuls), Dunkerque, réduit à dix dès la 36^e, chute à domicile face à Bourg (3-4). Titulaire, Randi Goteni a été remplacé à la 67^e, à 1-2 pour les visiteurs.

Les Nordistes perdent ainsi leur place de leader au profit de Pau (43 points contre 44).

En bas de classement, Bastia-Borgo respire (un peu) après son succès face à Boulogne (1-0). Titulaire, Cédric Odzoumo a servi de point d'ancrage à son équipe, comme sur le but de Diarrassouba (31^e). Remplacé à la 88^e.

Les Corses, 14^e, comptent 3 longueurs d'avance sur la zone rouge.

Malte, 18^e journée, 1^{re} division

Seizième défaite de la saison pour les Tarxien Rainbows, battus sur le terrain des Sliema Wanderers (0-1). Titulaire, Prince Mam-

bouana a été remplacé sur blessure à la 59^e alors que le score était vierge.

Pays-Bas, 26^e journée, 2^e division Vainqueur 1-0 sur le terrain du FC Omniworld, Cambuur fait le break au classement : le premier compte désormais quatre points d'avance sur De Graafschap, son premier poursuivant.

David Sambissa était titulaire à son poste de latéral gauche. L'ancien Bordelais a d'ailleurs été désigné dans l'équipe-type de cette 26^e journée.

Suisse, 22^e journée, 2^e division

Troisième victoire consécutive pour le Lausanne Sport, tombeur d'Aarau (1-0). Igor Nganga était titulaire sur le flanc droit face à son ancienne équipe.

Lausanne est premier avec 13 points d'avance sur Vaduz, son dauphin.

Turquie, 22^e journée, 1^{re} division

Le Yeni Malatyaspor s'incline sur le terrain de Galatasaray (0-1). Thierry Bifouma a disputé l'intégralité du match. Son équipe, qui n'a pas gagné en championnat depuis le 15 décembre (5 défaites et 1 nul), est désormais relégué à 18 points des places qualificatives pour l'Europe.

Turquie, 22^e journée, 2^e division

Lanterne rouge, Boluspor ne peut faire mieux qu'un match nul face à Umraniyespor (1-1). Averti dès la 25^e, il a été remplacé à la 76^e, à 1-0 pour son équipe.

Allemagne, 25^e journée, 4^e division, groupe Ouest

Verl bat la réserve de Schalke (2-1). Sans Exaucé Andzouana, absent du groupe. Verl est deuxième avec 6 points de retard sur Rodinghausen, mais avec 3 matches en retard à jouer.

Belgique, 26^e journée, 1^{re} division

Remplaçant, Senna Miangué est entré à la 88^e, à 1-2, lors de la victoire du Standard de Liège sur le terrain de Genk (3-1).

Marvin Baudry est resté sur le banc lors de la défaite de Zulte-Waregem face à Mouscron (1-2).

Le Standard est 5^e avec 45 points, tandis que Zulte-Waregem est 8^e avec 34 points.

Belgique, 12^e journée du tournoi de clôture, 2^e division

Sans Francis N'Ganga, Lokeren s'incline à domicile face à Virton (0-2). Et est plus que jamais lanterne rouge.

Croatie, 22^e journée, 1^{re} division

Titulaire, Merveil Ndockyt a été remplacé à la 72^e lors du succès d'Osijek face au leader, le Dinamo Zagreb (1-0). Juste avant la mi-temps, l'international congolais, servi dans l'axe par Skoric, s'infiltré dans la surface mais rate son duel face à Livakovic. Avec ce résultat, Osijek, 3^e, revient à trois longueurs de l'Hadjuk Split, deuxième, mais reste à 15 longueurs de son adversaire du jour.

Camille Delourme

ENVIRONNEMENT

Amélioration du drainage des eaux pluviales dans la ville océane

La question a été au centre de la réunion, tenue en début de week-end dernier, entre les membres du Conseil départemental et municipal ainsi que le cabinet Artelia Comete chargé des études de faisabilité du projet de drainage des eaux pluviales à Pointe-Noire.

La ville de Pointe-Noire se trouve de plus en plus confrontée aux problèmes de gestion des eaux pluviales avec des conséquences parfois dramatiques sur la population et l'environnement. Les pluies diluviennes qui s'abattent depuis un certain temps dans la ville ont fini par mettre à mal le système d'évacuation des eaux pluviales dans ce département. Pendant les périodes de pluies, les chaussées sont transformées en petits ruisseaux. Les torrents charrient la boue et submergent les rues et avenues.

Aujourd'hui, la maîtrise et la gestion des eaux pluviales deviennent un enjeu fort pour les élus locaux, les responsables de l'aménagement urbain qui sont appelés à as-



La rivière Tchinouka

surer la sécurité et le confort des citoyens. Il y a quelques jours, les membres du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire ainsi que le cabinet Artelia Comete se sont réunis pour discuter et, surtout, voir comment éviter la situation catastrophique que

connaît le centre-ville de Pointe-Noire à chaque fois qu'il y a de fortes pluies ou des inondations. Cette séance de travail qui s'est tenue en présence de Pierre Justin Makosso, premier vice-président du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, a non seu-

lement permis aux participants de diagnostiquer la situation actuelle et de tirer des leçons mais également de trouver des solutions pour lutter efficacement contre les érosions. Il faut dire qu'il y a quelques années, le président de la République avait instruit le gou-

vernement congolais à trouver des solutions à la question de drainage des eaux pluviales et à doter les villes des infrastructures de qualité. Financé par l'Agence française de développement), le projet de gestion des inondations et d'assainissement intègre le cadre de la modernisation de la ville et va contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations. Il a entre autres objectifs de faire face à l'insalubrité des quartiers populaires de la ville sujets à des inondations, des eaux stagnantes et des érosions, renforcer les capacités des services municipaux à gérer les eaux pluviales, les eaux usées et les déchets solides, ainsi que la connaissance hydraulique au niveau national.

Prosper Mabonzo

HUMEUR

Quand des banques financent des projets agricoles !

Ce sera aussi une piste permettant de lutter efficacement contre la sous-alimentation. Cela favoriserait, une fois l'initiative s'avère concluante, l'abondance des produits agricoles sur des marchés locaux, car on assistera à une agriculture à grande échelle. Le souhait de nombreux Congolais, selon des avis récoltés ici et là, serait de voir le pays sortir très rapidement de cette situation de l'insuffisance des produits agricoles dans des marchés ou encore de la cherté du panier de la ménagère.

Ici et là, on voit bien les autorités chargées des questions agricoles créer des stratégies afin qu'il soit ainsi. Les Congolais, pense une certaine opinion, ont soif de voir leurs marchés garnis en produits agricoles, ce qui réduirait le coût très élevé des denrées alimentaires. Oui, le constat est là, les banques s'impliquent de moins en moins dans les financements des projets agricoles au Congo. Encore que si cela pourrait être fait maintenant, on peut affirmer sans le moindre risque de se tromper que dans un intervalle de deux ou trois ans, le Congolais lambda serait à mesure d'acheter à bas prix des produits agricoles et assister à une abondance desdits produits sur nos marchés.

La première chose serait l'identification des particularités des terres en tenant compte des techniques agricoles adaptées à chaque terroir de la République. Les sols dans leur fertilité choisissent les espèces agricoles, autrement dit chaque département a bien un sol qui convient à cela. Le palmier à huile, le manioc, le safoutier, l'avocatier, les ignames, les ananas, les choux, la bananeraie, les manguiers, l'oseille, les amarantes et toutes les autres espèces de légumes y compris d'autres cultures ne sont pas toujours cultivables sur n'importe quelle terre.

La deuxième chose serait l'introduction obligatoire des nouvelles technologies dans le métier agricole, d'où la question de la formation des acteurs agricoles. Cette question impliquerait la prise en compte de la couche paysanne cultivatrice vivant dans les campagnes. La former et l'organiser en coopératives et, surtout, des campagnes d'explication en matière de terre, car la terre dans des campagnes continue à être considérée comme un « patrimoine privé » et non un bien de l'Etat. Attention, si rien n'est fait, cela peut compliquer les choses dans le choix des vastes étendues de terre à cultiver.

Une fois ces choses-là ficelées et terrains balisés interviendra le grand moment des offres pour la recherche des banques. Que ce soient des banques nationales, sous-régionales ou internationales, la signature des contrats de financements est un moyen important pour relever l'agriculture. Ces contrats pourraient être signés entre des coopératives agricoles et les banques commerciales ou agricoles sous le regard superviseur de l'Etat. Il va sans dire que les banques qui accepteraient d'adhérer à cette initiative trouveront toujours d'autres arrangements avec l'Etat en plus des contrats qu'elles auraient signés avec des coopératives.

Etant donné que les campagnes de récoltes ne mettent pas assez de temps une fois ces cultures entreprises, l'abondance des produits sur des marchés locaux pousseront le pays à envisager les pistes d'exportation desdits produits. Surtout avec l'option naissante au niveau africain de la zone de libre échange commercial ou la Zleca. Avec la Zleca, la transformation de certains produits sur place s'imposera toute seule.

Alors, il suffit que des banques s'impliquent dans le financement des projets agricoles, des jeunes paysans, désœuvrés et/ou scolarisés accepteraient volontiers de s'organiser en coopératives sous l'égide de l'Etat. Cette jeunesse qui, d'ailleurs, a compris la nécessité de se jeter dans les activités agricoles qui sont l'une des pistes de la création d'emplois. Attention ! Le travail en coopérative est mieux que le travail en singleton en matière agricole et, surtout, si les banques pourraient accepter de financer lesdits projets.

Faustin Akono

MUSIQUE RELIGIEUSE

L'album «Sepela» du groupe Découverte désormais dans les bacs

Le concert de présentation de l'album «Sepela» produit par Be blessed Production a eu lieu, le 15 février, au Cercle civil de Pointe-Noire en présence de Fabien Obongo, directeur départemental des Arts et Lettres de Pointe-Noire.

L'album comprend quatre chants de Nelly Oyola, Ivanov Ntembé, Mondesir Ety. La quatrième chanson composée par Thomas Lachaise réunit tous les autres adorateurs qui

ont participé au projet tels Irène Makosso, Blanchard Ngoy, Ophelia, Duval, Armel Ezanza, Peck, Sylvain Akouala. C'est au sortir de la 2e édition de la célébration de Paques en avril dernier qu'ont été sélectionnés les jeunes chanteurs qui ont meublé cet album avec des chants comme yaya, Likabo, Jesus is your name, Sepela. Après la consécration de l'œuvre par un serviteur de Dieu, Charlem Ampat, mana-

ger de Be blessed, a remis un échantillon de l'œuvre à Fabien Obongo. « Ne vous considérez plus comme des musiciens de peu de valeur. Mais désormais vous avez votre place aux côtés d'autres adorateurs qui magnifient et font honneur à la musique chrétienne », a-t-il dit en congratulant les jeunes musiciens. un concert libre des jeunes talents a mis fin à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Gaétan-Victor Oborabassi candidat à la présidence de la Ligue départementale

Au cours d'une conférence de presse tenue le weekend dernier au Mess mixte de garnison de Pointe-Noire, en présence des membres de la future équipe dirigeante de la Ligue et de ses anciens coéquipiers footballeurs, Gaétan Victor Oborabassi a annoncé sa candidature au poste de président de la ligue départementale de football.

A l'occasion, il a dévoilé son projet de développement de la discipline dans les départements de Pointe-Noire et Kouilou. Son projet de société « Vision 2020 » s'articule sur douze piliers sous le signe du retour aux fondamentaux avec un nouveau style de management.

Le premier pilier repose sur la bonne gouvernance, l'administration et la transparence. Le deuxième concerne la mise en place des structures de base, notamment les sous-ligues dans le département du Kouilou et le district de Tchamba-Nzassi, tandis que le troisième est fondé sur la formation et l'encadrement des jeunes footballeurs,

des arbitres, des officiels techniques et la formation des cadres de la discipline.

Parlant du volet sécurité sanitaire, le futur président de la Ligue a souligné que chaque club doit avoir un soigneur pour agir aux actions d'urgence. La relance et le suivi du football des jeunes et des dames, la mise en place d'une base de données numériques des joueurs pour leur suivi au niveau national et international sont autant de défis à relever par la future équipe dirigeante. Pour plus d'efficacité sur le terrain, Gaétan-Victor Oborabassi entend vulgariser les textes qui régissent le football et mettre en place une commission de presse pour assurer une bonne couverture médiatique des évé-



Gaétan-Victor Oborabassi/Adiac

nements sportifs dans les deux départements. Quant aux installations sportives, il promet l'entretien du stade Anselmi tout en envisageant d'organiser les clubs afin que ceux-ci disposent toutes les catégories nécessaires d'assurer la relève et rendre le football à Pointe-Noire et au Kouilou.

Charlem Léa Itoua

DENIS SASSOU N'GUESSO À POINTE-NOIRE

Un si grand bain de foule

C'est un accueil plus qu'enthousiaste que la population de Pointe-Noire a réservé hier au président de la République et son épouse arrivés pour un séjour de travail dans la capitale économique.

Le long du tronçon séparant l'aéroport A.A. Neto à la résidence présidentielle située en bordure de mer, la mobilisation a été si impressionnante que le couple présidentiel a alterné bains de foule à pied et dans un décapotable. De la foule évidemment venaient des chansons à l'honneur du chef de l'État dont le dernier séjour à Pointe-Noire remonte à fin novembre 2018. La procession a duré environ deux heures.

Les Dépêches de Brazzaville



CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Victoire expéditive des Diables noirs face à l'Etoile du Congo

Les Diablotins n'ont eu besoin que de dix-huit minutes pour mettre, le 15 février au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Stelliens KO (3-0) avant de reprendre la quatrième place du championnat qui était jusqu'alors occupée par le Club athlétique renaissance aiglons (Cara).

Il n'y a vraiment pas eu de round d'observation quand les Diables noirs ont reçu l'Etoile du Congo dans le choc au sommet de la 17e journée du championnat national. Le match aux allures d'une revanche pour les Stelliens s'est avéré une confirmation pour les Diablotins déjà vainqueurs à l'aller 1-0.

Confirmation aussi pour Racine Louamba. Déjà buteur à l'aller, il a parfaitement lancé les hostilités en ouvrant le score à la 5e minute. Face à la défense stellienne, mal inspirée, tout ce que tentait les attaquants des Diables noirs leur réussissait comme en témoigne, la frappe dans la lucarne opposée de Ouattara qui oblige Pavhel Nd-

zila à aller chercher le ballon dans les filets pour la deuxième fois à la 13e minute. Dans les cinq minutes qui suivaient Hardy Binguila se montrait à son avantage grâce à une puissante frappe de plus de 35 m qui se logeait dans la lucarne de Ndzila. Un but venu d'ailleurs. C'est sûrement l'un des meilleurs de la compétition. Après plus rien. Les Diables noirs en mode gestion ont bien contrôlé les opérations sans être véritablement mis en danger. En plus, ni les entrées du côté stellien de Gandzé, Kivouri ou encore Goyi n'ont permis à l'Etoile du Congo de sauver l'honneur.

Grâce à cette brillante victoire, les Diables noirs montent à la qua-

trième place avec une unité de plus que le Cara. Les Aiglons ont tenu en échec l'AS Otoho à Owando sur un score de 0-0 sans conséquence pour l'AS Otoho qui garde son fauteuil de leader avec 43 points. La Jeunesse sportive de Talangai se maintient à la deuxième place avec 34 points grâce à son succès 3-0 face à Tongo football club le 13 février en ouverture de la 17e journée.

Wunda Ngana a inscrit un doublé après le but d'Exaucée Nzaou. Le FC Kondzo s'accroche lui aussi à sa troisième place après sa victoire 2-1 sur le Racing club de Brazzaville. Il compte désormais 30 points. Le Cara se classe cinquième avec 28 points devant Patronage Sainte-Anne vainqueur de l'AS Cheminots 2-0 à Brazzaville. Il partage le même nombre de points avec l'Etoile du Congo (24).

L'AC Léopards de Dolisie se hisse à la 8e place avec 22 points grâce à sa victoire 1-0 à Dolisie devant Nico-Nicoyé. L'Interclub (21 points) devient 9e après sa courte victoire 1-0 devant V Club Mokanda (le désormais 10e avec 19 points). Le RCB reste onzième avec 15 points devant Nico-Nicoyé (15 points), l'AS Cheminots (12 points) et Tongo FC (6 points).

James Golden Eloué



Hardy Binguila auteur d'un somptueux but/Adiac

ARTS MARTIAUX

L'Association le Sang nouveau veut promouvoir le taekwondo

Réunis en assemblée générale ordinaire, le 16 février à Brazzaville, les membres de l'Association sportive de taekwondo le Sang nouveau se sont engagés à promouvoir la pratique et les vertus de cet art martial en République du Congo.

Au cours de cette réunion, le bureau exécutif a présenté le rapport moral de l'année 2019 et fait une projection sur les actions à mener en 2020.

« Retrouver les valeurs du taekwondo, vulgariser les vertus de cette discipline, contribuer à son développement, promouvoir le taekwondo dans le milieu professionnel et scolaire, ainsi que l'accompagnement avec discipline et engagement de la fédération congolaise de taekwondo telles sont, entre autres, nos missions », a indiqué Me Robinson Loussakou, président de l'association le Sang nouveau.

Selon les membres de cette association sportive, le taekwondo perd ses racines. Les athlètes se penchent beaucoup plus sur son côté sportif et oublient le fondement, représenté par le côté martial de cet art.

Le Sang nouveau est une association ouverte aux pratiquants de taekwondo. Il est implanté dans plusieurs localités du pays dont Brazzaville, Owando, Impfondo, Kinkala. Ses membres entendent l'implanter prochainement à Pointe-Noire, Nkayi, Dolisie, Sibiti et Ouesso. Car, pour eux, cette association devrait servir de cadre de réflexion pour les amoureux du taekwondo.

Les membres de cette association souhaitent faciliter la réintégration sociale des jeunes délinquants à travers le taekwondo.

A en croire Robinson Loussakou, plusieurs membres bénéficieront des stages de formation grâce aux contributions des partenaires du Sang nouveau. Une façon d'encourager les membres actifs puisque cette association sportive présente souvent une équipe lors des compétitions nationales ou départementales.

Rude Ngoma